cadastre.gouv.fr

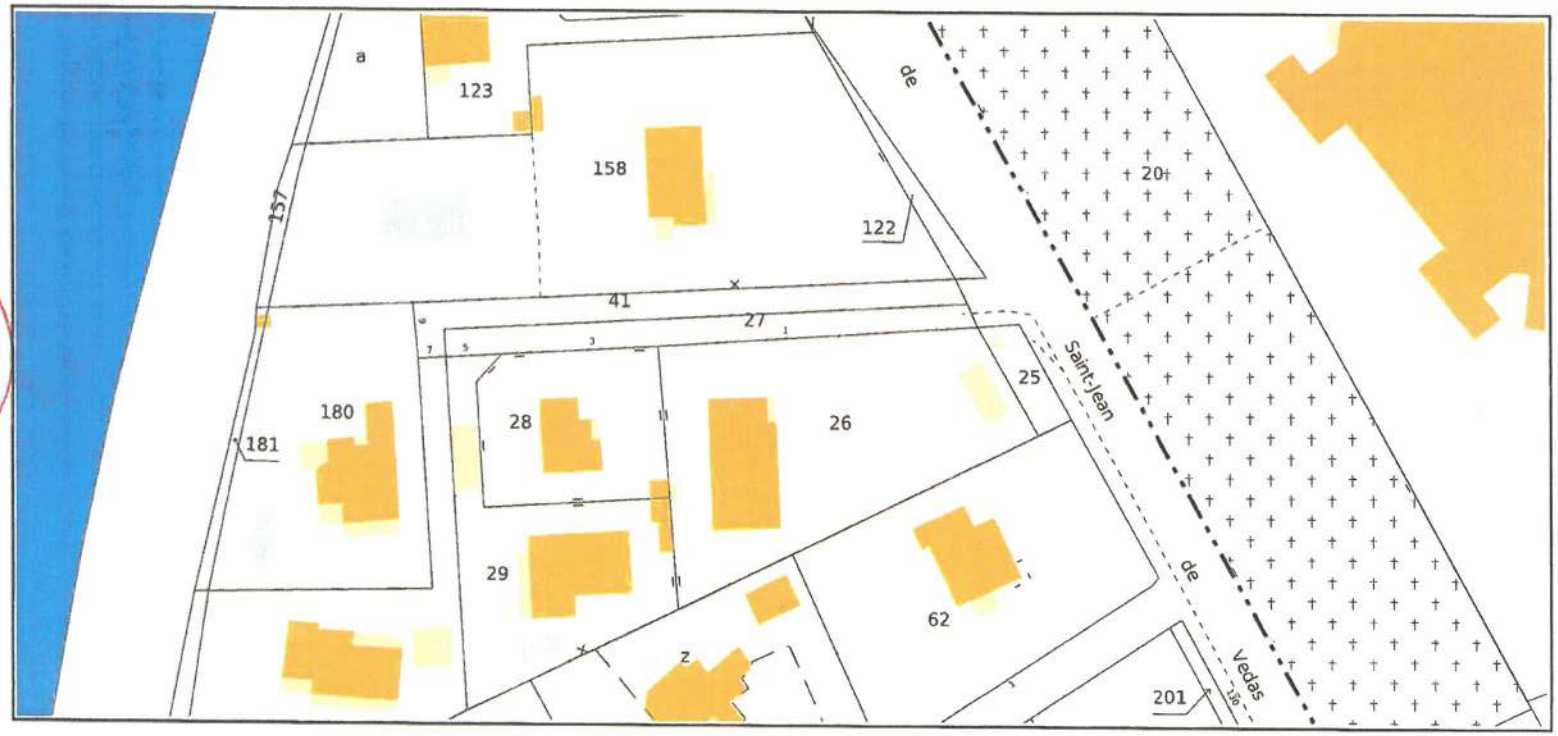

Service de la Documentation Nationale du Cadastre
82, rue du Maréchal Lyautey - 78103 Saint-Germain-en-Laye Cedex
SIRET 16000001400011

Impression non normalisée du plan cadastral

52

C. ROUZAUD - F. TONUS
Commissaires de Justice associés

Les Experts Associés

Tél. : 06 21 04 49 76 / 04 67 82 47 81
650, Av. de Montpellier, Bât. L'Atrium, 34970 LATTES
Email : experts-associes@hotmail.fr

CERTIFICAT DE SUPERFICIE

Loi 96-1107 du 18 décembre 1996 et décret n° 97-532 du 23 mai 1997

N° de dossier : **JUD235-NDIAYE-16-01-2023**	Date de commande : 16/01/2023 Date de visite : 16/01/2023

1 - Désignation du bien à mesurer

Adresse : 9, Impasse des Joncs, 34970 LATTES
Nature du bien : Maison individuelle de type 8 surélevée d'un étage sur rez de chaussée avec une annexe.
Date de construction :

2 - Le propriétaire/bailleur du bien

Nom, prénom : M. NDIAYE Samba
Adresse : 9, Impasse des Joncs,
Code Postal : 34970 LATTES

3 - Superficie Habitable maison : 197.60 m²

Superficie du garage aménagée en habitation (et intégré à la maison) : 12.64 m²
Superficie annexe (dépendance indépendante à la maison principale) : 16.60 m²

4 - Description du bien mesuré

Pièce désignation	Superficie Habitable (en m²)	Pièce désignation	Superficie Non Habitable (en m²)
Entrée	6.10	Chambre 2 (espace < à 1.80 m)	5.01
Dégagement (buanderie)	1.57	Auvent	19.85
Buanderie	7.62	Abri voiture	31.70
Salle d'eau/W.C	4.90	Mezzanine (annexe)	5.10
Chambre 1/Pld.	12.04		
Salon/Salle à manger	63.50		
Coin Cuisine	9.27		
Total 1 (rez de chaussée)	105.00		
Dégagement 2 (étage)	9.54		
W.C. 1	1.25		
Chambre 2	6.61		
Chambre 3/Pld.	17.53		
Dressing	4.43		
Salle de bains/W.C	8.47		
Salle d'eau	3.77		
Chambre 4	10.05		
Dégagement 3	3.97		
Chambre 5/Pld.	12.48		
Chambre 6/Pld.	14.50		
Total 2	**197.60**		
Pièce 1 (garage aménagée en habitation)	12.64		
Total 3	**210.14**		
Annexe (kitchenette, séjour et salle d'eau)	16.60		
Total 3	**226.74**		

Observation : le permis de construire ne nous ayant pas été soumis, la responsabilité de la société se voit dégagée quant à l'exactitude de la désignation et de la constitution ci-dessus défini.

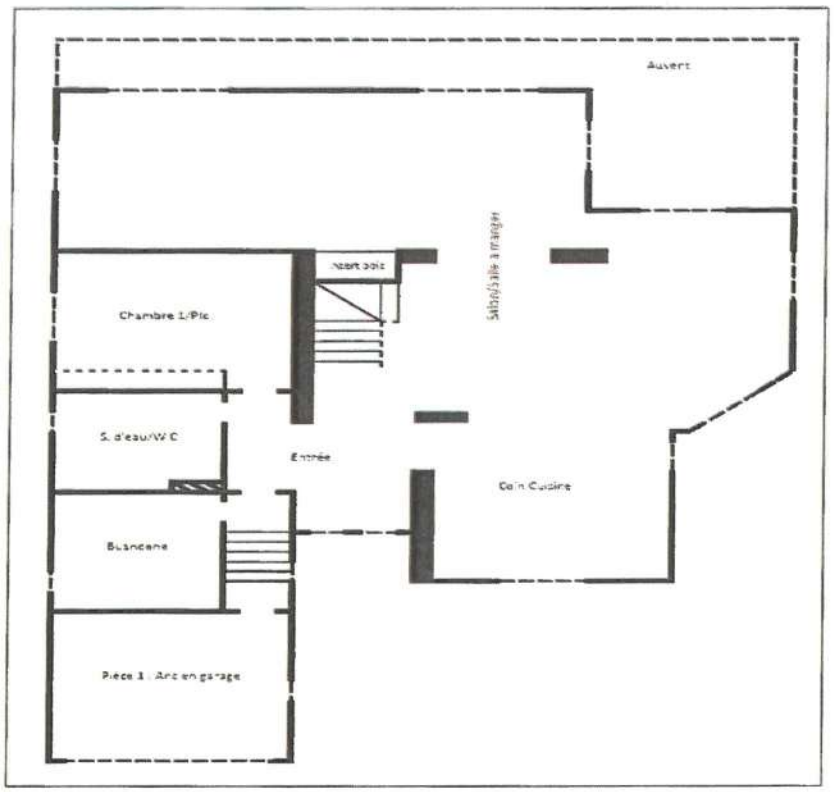

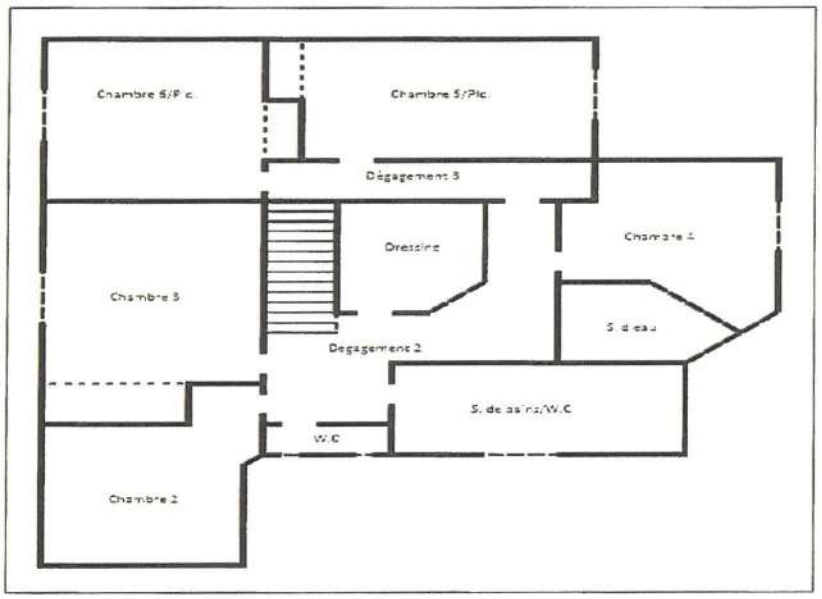

Intervenant : GAYRAUD Cédric
Fait à : LATTES
Le : 16/01/2023

Les Experts Associés
650 av. de Montpellier
34970 LATTES
Tél. : 04 67 82 47 81 / 06 21 04 49 76
RCS Montpellier 502 669 880 - APE 7120 B.

Les Experts Associés

Tél : 06 21 04 49 76 / 04 67 82 47 81
650, Av. de Montpellier, Bât. L'Atrium, 34970 LATTES
Email : experts-associes@hotmail.fr

DOSSIER DE DIAGNOSTICS TECHNIQUES

Articles L271-4 à 6 – R 271-1 à 4 du Code de la Construction et de l'Habitation

N° de dossier : JUD235-NDIAYE-16-01-2023
Date de commande/Rdv : 16/01/2023

Renseignements relatifs au bien

Adresse : 9, Impasse des Joncs, 34970 LATTES
Nature du bien : Maison individuelle de type 7 surélevée d'un étage sur rez de chaussée et dépendance.
Date de Construction : N.C
Référence Cadastrale : Section DV n° 180 et 181

Propriétaire du bien

Nom - Prénom : M. NDIAYE Samba
Adresse : 9, Impasse des Joncs, 34970 LATTES

Demandeur

Nom - Prénom : M&C Avocats Associés
Adresse : 36, rue Tanduti de l'Escarène, 06000 NICE

Sommaire :

- ❑ Certificat de superficie
- ❑ Diagnostic de Performance énergétique
- ❑ Rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante
- ❑ Rapport de l'état relatif à la présence des termites dans un immeuble
- ❑ Rapport de l'état de l'installation intérieure électrique
- ❑ Rapport de l'état de l'installation intérieure de gaz
- ❑ Etat des Risques Naturels

Les Experts Associés

Tél. : 06 21 04 49 76 / 04 67 82 47 81
650, Av. de Montpellier, Bât. L'Atrium, 34970 LATTES
Email : experts-associes@hotmail.fr

CERTIFICAT DE SUPERFICIE

Loi 96-1107 du 18 décembre 1996 et décret n° 97-532 du 23 mai 1997

N° de dossier : **JUD235-NDIAYE-16-01-2023**	Date de commande : 16/01/2023 Date de visite : 16/01/2023

1 - Désignation du bien à mesurer

Adresse : 9, Impasse des Joncs, 34970 LATTES
Nature du bien : Maison individuelle de type 8 surélevée d'un étage sur rez de chaussée avec une annexe.
Date de construction :

2 - Le propriétaire/bailleur du bien

Nom, prénom : M. NDIAYE Samba
Adresse : 9, Impasse des Joncs,
Code Postal : 34970 LATTES

3 - Superficie Habitable maison : 197.60 m²

Superficie du garage aménagée en habitation (et intégré à la maison) : 12.64 m²
Superficie annexe (dépendance indépendante à la maison principale) : 16.60 m²

4 - Description du bien mesuré

Pièce désignation	Superficie Habitable (en m²)	Pièce désignation	Superficie Non Habitable (en m²)
Entrée	6.10	Chambre 2 (espace < à 1.80 m)	5.01
Dégagement (buanderie)	1.57	Auvent	19.85
Buanderie	7.62	Abri voiture	31.70
Salle d'eau/W.C	4.90	Mezzanine (annexe)	5.10
Chambre 1/Pld.	12.04		
Salon/Salle à manger	63.50		
Coin Cuisine	9.27		
Total 1 (rez de chaussée)	105.00		
Dégagement 2 (étage)	9.54		
W.C. 1	1.25		
Chambre 2	6.61		
Chambre 3/Pld.	17.53		
Dressing	4.43		
Salle de bains/W.C	8.47		
Salle d'eau	3.77		
Chambre 4	10.05		
Dégagement 3	3.97		
Chambre 5/Pld.	12.48		
Chambre 6/Pld.	14.50		
Total 2	**197.60**		
Pièce 1 (garage aménagée en habitation)	12.64		
Total 3	**210.14**		
Annexe (kitchenette, séjour et salle d'eau)	16.60		
Total 3	**226.74**		

Observation : le permis de construire ne nous ayant pas été soumis, la responsabilité de la société se voit dégagée quant à l'exactitude de la désignation et de la constitution ci-dessus défini.

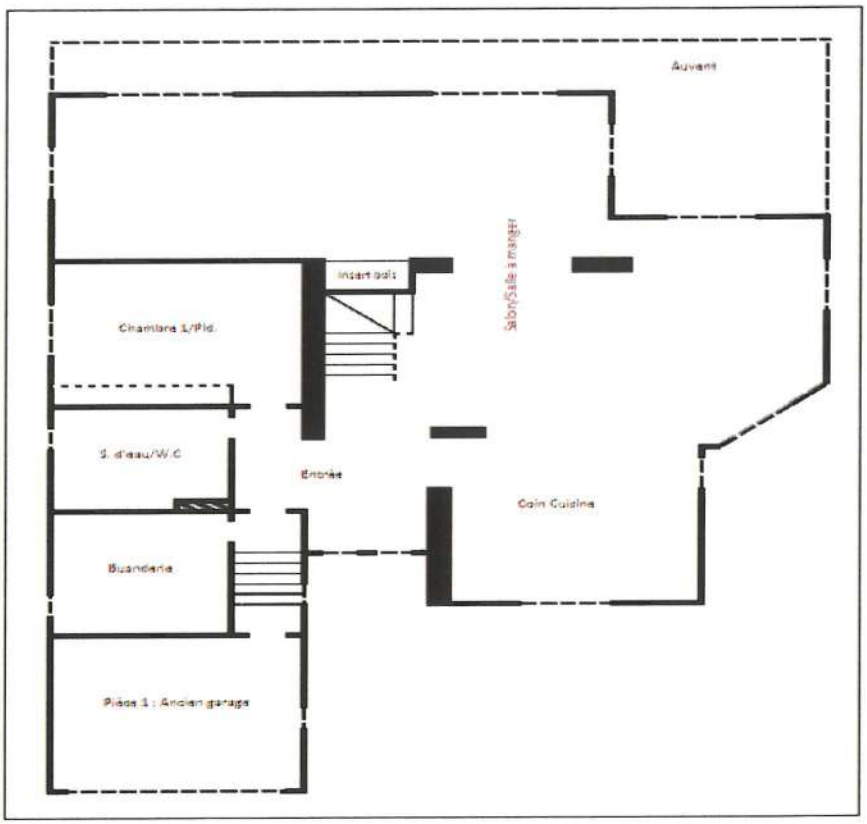

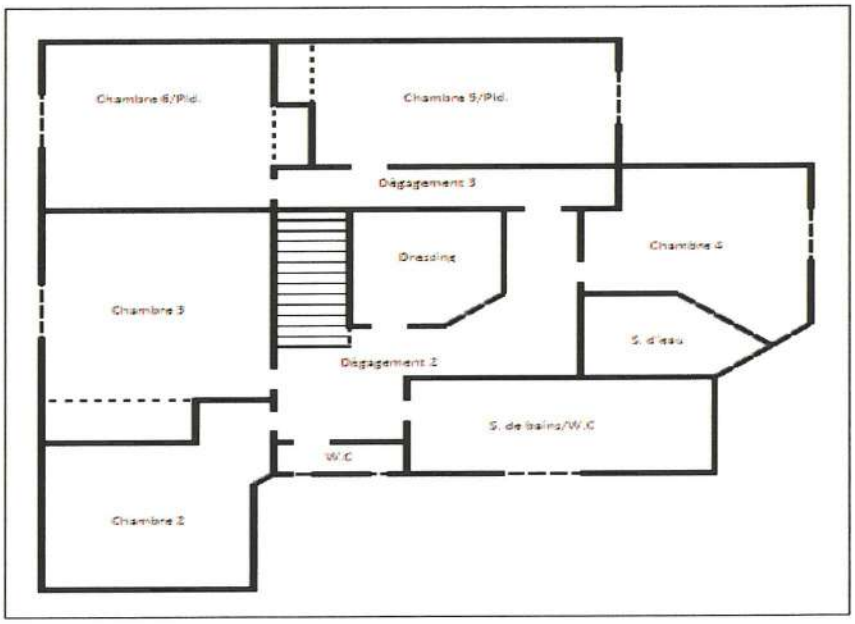

Intervenant : GAYRAUD Cédric
Fait à : LATTES
Le : 16/01/2023

Les Experts Associés
650 av. de Montpellier
34970 LATTES
Tél : 04 67 82 47 81 / 06 21 04 49 76
RCS Montpellier 502 669 880 - Ape 7120 B

DPE diagnostic de performance énergétique (logement)

n° :2334E0267786W
établi le :16/01/2023
valable jusqu'au :**15/01/2033**

Ce document vous permet de savoir si votre logement est économe en énergie et préserve le climat. Il vous donne également des pistes pour améliorer ses performances et réduire vos factures. Pour en savoir plus : *https://www.ecologie.gouv.fr/diagnostic-performance-energetique-dpe*

dossier n° : JUD235-NDIAYE-16-01-2023
adresse :**9, Impasse des Joncs, 34970 LATTES**
type de bien : Maison individuelle
année de construction : Non Communiqué précisément, ni la part du propriétaire, ni du donneur d'ordre ni de la mairie.
surface habitable :**210.24m²**

propriétaire : Mr NDIAYE Samba
adresse : 9, Impasse des Joncs, 34970 LATTES

Performance énergétique et climatique

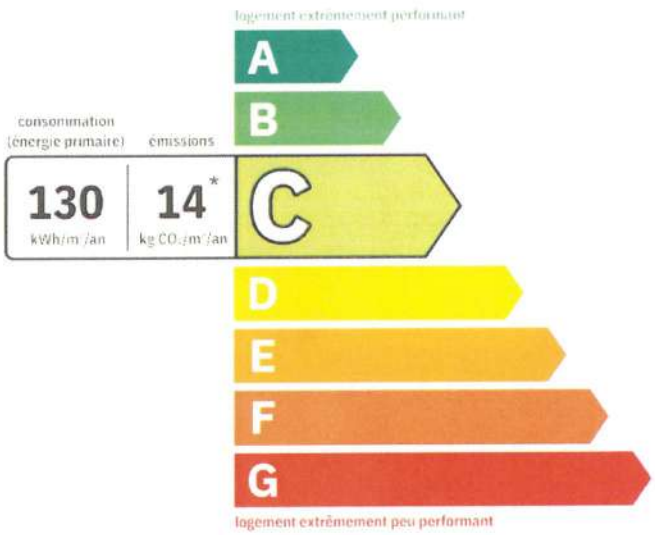

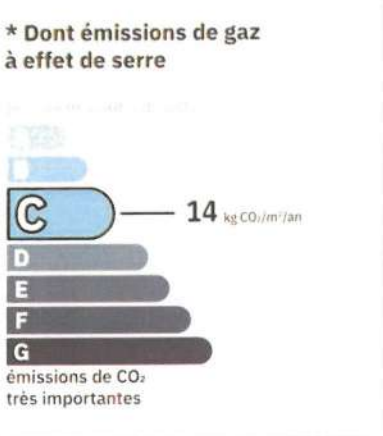

Le niveau de consommation énergétique dépend de l'isolation du logement et de la performance des équipements. Pour l'améliorer, voir pages 5 à 6.

Ce logement émet 2943 kg de CO_2 par an, soit l'équivalent de 15249 km parcourus en voiture.

Le niveau d'émissions dépend principalement des types d'énergies utilisées (bois, électricité, gaz, fioul, etc.).

Estimation des coûts annuels d'énergie du logement

Les coûts sont estimés en fonction des caractéristiques de votre logement et pour une utilisation standard sur 5 usages (chauffage, eau chaude sanitaire, climatisation, éclairage, auxiliaires) voir p.3 les détails par poste.

entre **2050€** et **2900€** par an

Comment réduire ma facture d'énergie ?
voir p.3

Informations diagnostiqueur
Les Experts Associés
650 Av. de Montpellier, Bât l'Atrium,
34970 LATTES
N°SIRET : 502 669 880
diagnostiqueur : GAYRAUD Cédric

tel : 0621044976
email : experts-associes@hotmail.fr
n° de certification : 1150 au 22/11/2029
org.de certification : L.C.P Certification De Personnes

Les Experts Associés
650 av. de Montpellier
34970 LATTES
Tél. 04 67 82 47 81 / 06 21 04 49 76

DPE diagnostic de performance énergétique (logement)

Schéma des déperditions de chaleur

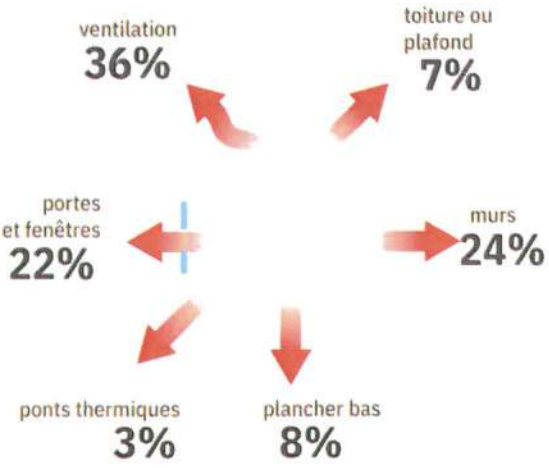

Performance de l'isolation

MOYENNE

Système de ventilation en place

VMC SF Auto réglable de 1982 à 2000

Confort d'été (hors climatisation)*

MOYEN

Logement équipé d'une climatisation

La climatisation permet de garantir un bon niveau de confort d'été mais augmente les consommations énergétiques du logement

*Le niveau de confort d'été présenté ici s'appuie uniquement sur les caractéristiques de votre logement (la localisation n'est pas prise en compte)

Production d'énergies renouvelables

équipements présents dans le logement :

pompe à chaleur

chauffage au bois

D'autres solutions d'energies renouvelables existent :

- chauffe eau thermodynamique
- panneaux solaires photovoltaïques
- panneaux solaires thermiques
- réseau de chaleur vertueux
- géothermie

DPE diagnostic de performance énergétique (logement)

Montants et consommations annuels d'énergie

usage		consommation d'énergie (en kWh énergie primaire)	frais annuels d'énergie (fourchette d'estimation*)	répartition des dépenses
chauffage	bois	5290 (5290 e.f.)	entre 140€ et 200€	6%
chauffage	électricité	1509 (656 e.f.)	entre 90€ et 140€	5%
chauffage	propane	9387 (9387 e.f.)	entre 1140€ et 1550€	54%
eau chaude sanitaire	électricité	6044 (2628 e.f.)	entre 380€ et 530€	19%
refroidissement	électricité	2463 (1071 e.f.)	entre 150€ et 220€	8%
éclairage	électricité	917 (399 e.f.)	entre 50€ et 90€	3%
auxiliaire	électricité	458 (199 e.f.)	entre 20€ et 50€	1%
auxiliaire	électricité	1310 (569 e.f.)	entre 80€ et 120€	4%
énergie totale pour les usages recensés :		27 378 kWh (20 199 kWh e.f.)	entre 2 050 € et 2 900 € par an	

Pour rester dans cette fourchette d'estimation, voir les recommandations d'usage ci-dessous.

Conventionnellement, ces chiffres sont données pour une température de chauffage de 19°C réduite à 16°C la nuit ou en cas d'absence du domicile, une climatisation réglée à 28°C (si présence de climatisation), et une consommation d'eau chaude de 157ℓ par jour.

é.f. → énergie finale

* Prix moyens des énergies indexés au 1er janvier 2021 (abonnements compris)

⚠ Seules les consommations d'énergie nécessaires au chauffage, à la climatisation, à la production d'eau chaude sanitaire, à l'éclairage et aux auxiliaires (ventilateurs, pompes) sont prises en compte dans cette estimation. Les consommations liées aux autres usages (électroménager, appareils électroniques...) ne sont pas comptabilitées.

⚠ Les factures réelles dépendront de nombreux facteurs : prix des énergies, météo de l'année (hiver froid ou doux...), nombre de personnes dans le logement et habitudes de vie, entretien des équipements...

Recommandations d'usage pour votre logement

Quelques gestes simples pour maîtriser votre facture d'énergie :

Température recommandée en hiver → 19°C
Chauffer à 19°C plutôt que 21°C,
c'est -31% sur votre facture soit -496€ par an

astuces (plus facile si le logement dispose de solutions de pilotage efficaces)

- → Diminuez le chauffage quand vous n'êtes pas là.
- → Chauffez les chambres à 17°C la nuit.

Température recommandée en été → 28°C
Climatiser à 28°C plutôt que 26°C,
c'est -132% sur votre facture soit -246€ par an

astuces

- → Fermez les fenêtres et volets la journée quand il fait chaud.
- → Aérez votre logement la nuit.

Consommation recommandée → 157ℓ/jour d'eau chaude à 40°C

Estimation faite par rapport à la surface de votre logement (2-3 personnes). Une douche de 5 minutes = environ 40ℓ

64ℓ consommés en moins par jour,
c'est -22% sur votre facture soit -102€ par an

astuces

- → Installez des mousseurs d'eau sur les robinets et un pommeau à faible débit sur la douche.
- → Réduisez la durée des douches.

France Rénov'

En savoir plus sur les bons réflexes d'économie d'énergie :
france-renov.gouv.fr

DPE diagnostic de performance énergétique (logement)

Voir en annexe le descriptif détaillé du logement et de ses équipements.

Vue d'ensemble du logement

	description	isolation
murs	Murs Est, Sud, Ouest, Nord en briques creuses donnant sur paroi extérieure, avec isolation intérieure Murs Est, Ouest, Nord, Sud en blocs de béton creux donnant sur paroi extérieure, avec isolation intérieure	moyenne
plancher bas	Planchers en Dalle béton donnant sur vide sanitaire Planchers en Dalle béton donnant sur plancher sur terre-plein	bonne
toiture/plafond	Combles aménagés sous rampant donnant sur paroi extérieure, isolé	insuffisante
portes et fenêtre	Portes en pvc opaque pleine Fenêtres battantes bois ou bois métal et double vitrage Fenêtres battantes bois ou bois métal, double vitrage et volet battant bois (épaisseur tablier =< 22mm)	moyenne

Vue d'ensemble des équipements

	description
chauffage	Installation de chauffage avec insert ou poêle bois en appoint(système individuel)Chaudière gaz condensation (Année: 2022, Energie: Propane) Emetteur(s): Radiateur - Poêle bûche installé sans label flamme verte (Année: 1990, Energie: Bois bûche) Emetteur(s): Autres équipements Installation de chauffage seul classique(système individuel)Générateur à effet joule direct (Energie: Electricité) Emetteur(s): Convecteur électrique NFC, NF** et NF***
pilotage	Générateur avec régulation par pièce, Equipement : absent, Système : radiateur / convecteur
eau chaude sanitaire	Ballon électrique à accumulation vertical Catégorie B ou 2 étoiles installé en 2022, bouclé, de type accumulé (système individuel)
climatisation	Pompe à chaleur Air/Air (Année : 2004)
ventilation	VMC SF Auto réglable de 1982 à 2000

Recommandations de gestion et d'entretien des équipements

Pour maîtriser vos consommations d'énergie, la bonne gestion et l'entretien régulier des équipements de votre logement sont essentiels.

	type d'entretien
ventilation	Ne pas obstruer les entrées d'air. Les nettoyer à l'aide d'un chiffon sec → 1 fois par an Nettoyer les bouches d'extraction → tous les 2 ans Entretien des conduits par un professionnel → tous les 3 à 5 ans Veiller à ouvrir les fenêtres de chaque pièce très régulièrement afin de garantir la qualité de l'air intérieur.
chaudière	Entretien obligatoire par un professionnel → 1 fois par an Programmer la température de chauffage en fonction de votre présence Baisser la température la nuit. / Abaisser la température de 2 à 3°C la nuit
radiateurs	Dépoussiérer les radiateurs régulièrement
circuit de chauffage	Faire désembouer le circuit de chuaffage par un professionnel → tous les 10 ans Veiller au bon équilibrage de l'installation de chauffage.
éclairages	Nettoyer les ampoules et luminaires
isolation	Faire vérifier et compléter les isolants par un professionnel → tous les 20 ans

Recommandation d'amélioration de la performance

Des travaux peuvent vous permettre d'améliorer significativement l'efficacité énergétique de votre logement et ainsi de faire des économies d'énergie, d'améliorer son confort, de le valoriser et de le rendre plus écologique. Le pack 1 de travaux vous permet de réaliser les travaux prioritaires, et le pack 2 d'aller vers un logement très performant.

Si vous en avez la possibilité, il est plus efficace et rentable de procéder à une rénovation globale de votre logement (voir packs de travaux 1 + 2 ci-dessous). La rénovation performante par étapes est aussi une alternative possible (réalisation du pack 1 avant le pack 2). Faites-vous accompagner par un professionnel compétent (bureau d'études, architecte, entreprise générale de travaux, groupement d'artisans...) pour préciser votre projet et coordonner vos travaux.

1 Les travaux essentiels montant estimé : 29150 à 39450€

lot	description	performance recommandée
toiture et combles	Complément d'isolation de la toiture	R >= 7.5m²K/W
murs	Isolation des murs par l'intérieur	R >= 4.5m²K/W
portes et fenêtres	Installation de fenêtres double-vitrage	Uw <= 1.3 W/m².K et Sw >= 0.3

2 Les travaux à envisager montant estimé : 5950 à 8050€

lot	description	performance recommandée
eau chaude sanitaire	Installation ECS solaire	

Commentaires :

Il n'a pas été possible de connaitre l'année de construction de la maison objet du présent diagnostic de performance énergétique, ni de la part du propriétaire, Mr NDIAYE, ni auprès de la mairie de LATTES.

Sur information du propriétaire, les panneaux solaire situés sur la toiture de la maison ne sont pas en état de fonctionnement et n'entre donc pas en considération dans le présent diagnostic.

Recommandations d'amélioration de la performance (suite)

Évolution de la performance après travaux

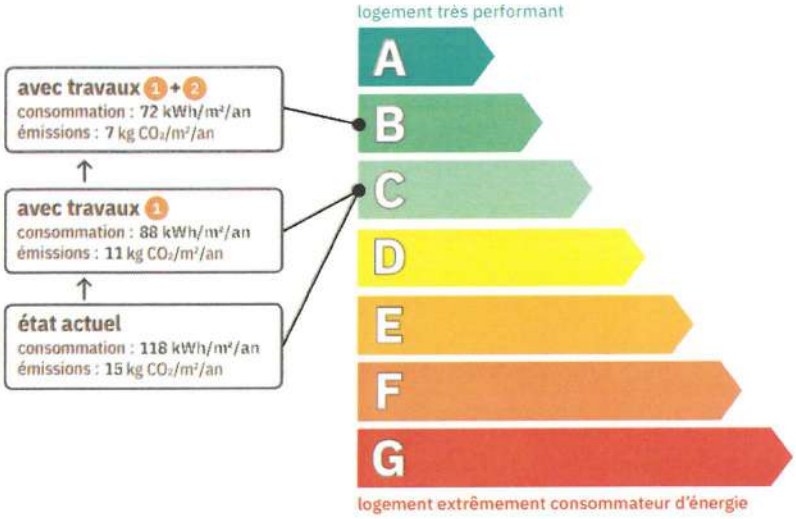

France Rénov'

Préparez votre projet !

Contactez le conseiller France Rénov' le plus proche de chez vous, pour des conseils gratuits et indépendants sur vos choix de travaux et d'artisans :
france-renov.gouv.fr/espaces-conseil-fr
ou **0808 800 700** (prix d'un appel local)

Vous pouvez bénéficier d'aides, de primes et de subventions pour vos travaux :
france-renov.gouv.fr/aides

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

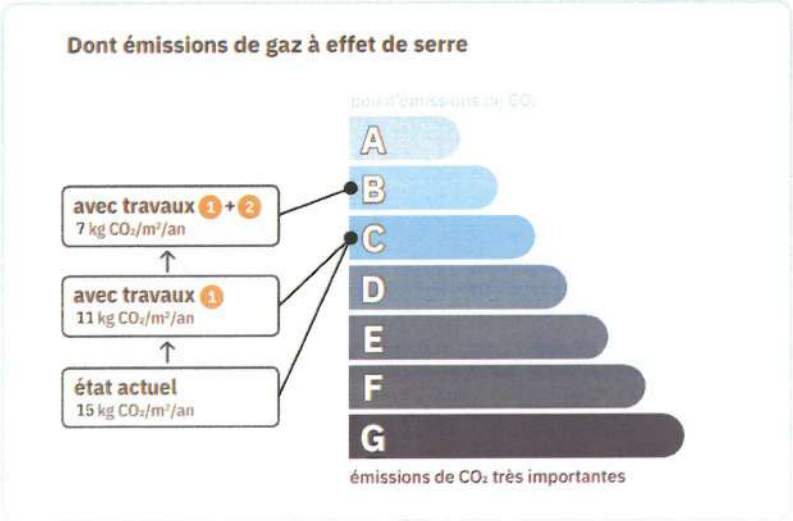

Pour répondre à l'urgence climatique et environnementale, la France s'est fixée pour objectif d'ici 2050 de rénover l'ensemble des logements à un haut niveau de performance énergétique.

À court terme, la priorité est donnée à la suppression des énergies fortement émettrices de gaz à effet de serre (fioul, charbon) et à l'éradication des «passoires énergétiques» d'ici 2028.

Fiche technique du logement

Cette fiche liste les caractéristiques techniques du bien diagnostiqué renseignées par le diagnostiqueur pour obtenir les résultats présentés dans ce document. En cas de problème, contactez la personne ayant réalisé ce document ou l'organisme certificateur qui l'a certifiée (diagnostiqueurs.din.developpement-durable.gouv.fr).

Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par L.C.P Certification De Personnes, 23 bis, Rue Thomas Edison 33610 CANEJAN

référence du logiciel validé : **WinDPE v3**
référence du DPE : **JUD235-NDIAYE-16-01-2023**
date de visite du bien : **16/01/2023**
invariant fiscal du logement : **Non communiqué**
référence de la parcelle cadastrale : **DV 180 et 181**
méthode de calcul : **3CL-DPE 2021 (V 1.4.25.1)**

Justificatifs fournis pour établir le DPE :
Néant

Explications personnalisées sur les éléments pouvant amener à des différences entre les consommations estimées et les consommations réelles

généralités

donnée d'entrée	origine de la donnée	valeur renseignée
département	Observé/mesuré	34970
altitude	données en ligne	3m
type de bien	Observé / mesuré	Maison individuelle
année de construction	≈ Estimé	De 1989 à 2000
surface habitable	Observé / mesuré	210.14m²
nombre de niveaux	Observé / mesuré	2
hauteur moyenne sous plafond	Observé / mesuré	2.55m

Fiche technique du logement (suite)

enveloppe	plancher bas 1	surface	Observé/mesuré	105.00
		type	Observé/mesuré	Dalle béton
		isolation	Observé/mesuré	Oui
		type isolation	Valeur par défaut	ITI
		épaisseur isolant	Observé/mesuré	Inconnue
		année isolation	Valeur par défaut	De 1989 à 2000
		périmètre sur terre-plein, vide sanitaire ou sous-sol	Observé/mesuré	48.12
		inertie	Observé/mesuré	Lourde
		mitoyenneté	Observé/mesuré	Vide sanitaire
	plancher bas 2	surface	Observé/mesuré	12.64
		type	Observé/mesuré	Dalle béton
		isolation	Observé/mesuré	Oui
		type isolation	Valeur par défaut	ITE
		épaisseur isolant	Observé/mesuré	Inconnue
		année isolation	Valeur par défaut	De 1989 à 2000
		périmètre sur terre-plein, vide sanitaire ou sous-sol	Observé/mesuré	14.22
		inertie	Observé/mesuré	Lourde
		mitoyenneté	Observé/mesuré	Plancher sur terre-plein
	toiture / plafond 1	surface (m²)	Observé/mesuré	117.64
		type	Observé/mesuré	Combles aménagés sous rampant
		type de toiture	Observé/mesuré	Combles aménagés
		isolation	Observé/mesuré	Oui
		type isolation	Valeur par défaut	ITI
		épaisseur isolant	Observé/mesuré	Inconnue
		année isolation	Valeur par défaut	De 1989 à 2000
		inertie	Observé/mesuré	Légère
		mitoyenneté	Observé/mesuré	Paroi extérieure
	mur 1	b	Valeur par défaut	1
		surface (m²)	Observé/mesuré	28.15
		type	Observé/mesuré	Murs en briques creuses
		épaisseur moyenne (cm)	Observé/mesuré	23
		isolation	Observé/mesuré	Oui
		type isolation	Valeur par défaut	ITI
		épaisseur isolant	Observé/mesuré	Inconnue
		année isolation	Valeur par défaut	De 1989 à 2000
		inertie	Observé/mesuré	Légère
		orientation	Observé/mesuré	Est
		plancher bas associé	Observé/mesuré	Plancher bas 1 - Dalle béton
		plancher haut associé	Observé/mesuré	Plancher haut 1 - Combles aménagés sous rampant

Fiche technique du logement (suite)

enveloppe (suite)	mur 2	mitoyenneté	Observé/mesuré	Paroi extérieure
		surface (m²)	Observé/mesuré	10.79
		type	Observé/mesuré	Murs en blocs de béton creux
		épaisseur moyenne (cm)	Observé/mesuré	20 et -
		isolation	Observé/mesuré	Oui
		type isolation	Valeur par défaut	ITI
		épaisseur isolant	Observé/mesuré	Inconnue
		année isolation	Valeur par défaut	De 1989 à 2000
		inertie	Observé/mesuré	Légère
		orientation	Observé/mesuré	Est
		plancher bas associé	Observé/mesuré	Plancher bas 1 - Dalle béton
		plancher haut associé	Observé/mesuré	Plancher haut 1 - Combles aménagés sous rampant
	mur 3	mitoyenneté	Observé/mesuré	Paroi extérieure
		surface (m²)	Observé/mesuré	16.95
		type	Observé/mesuré	Murs en briques creuses
		épaisseur moyenne (cm)	Observé/mesuré	23
		isolation	Observé/mesuré	Oui
		type isolation	Valeur par défaut	ITI
		épaisseur isolant	Observé/mesuré	Inconnue
		année isolation	Valeur par défaut	De 1989 à 2000
		inertie	Observé/mesuré	Légère
		orientation	Observé/mesuré	Sud
		plancher bas associé	Observé/mesuré	Plancher bas 1 - Dalle béton
		plancher haut associé	Observé/mesuré	Plancher haut 1 - Combles aménagés sous rampant
	mur 4	mitoyenneté	Observé/mesuré	Paroi extérieure
		surface (m²)	Observé/mesuré	23.45
		type	Observé/mesuré	Murs en briques creuses
		épaisseur moyenne (cm)	Observé/mesuré	23
		isolation	Observé/mesuré	Oui
		type isolation	Valeur par défaut	ITI
		épaisseur isolant	Observé/mesuré	Inconnue
		année isolation	Valeur par défaut	De 1989 à 2000
		inertie	Observé/mesuré	Légère
		orientation	Observé/mesuré	Ouest
		plancher bas associé	Observé/mesuré	Plancher bas 1 - Dalle béton
		plancher haut associé	Observé/mesuré	Plancher haut 1 - Combles aménagés sous rampant
	mur 5	mitoyenneté	Observé/mesuré	Paroi extérieure
		surface (m²)	Observé/mesuré	15.65
		type	Observé/mesuré	Murs en blocs de béton creux
		épaisseur moyenne (cm)	Observé/mesuré	20 et -

Fiche technique du logement (suite)

enveloppe (suite)	mur 5 (suite)	isolation	Observé/mesuré	Oui
		type isolation	Valeur par défaut	ITI
		épaisseur isolant	Observé/mesuré	Inconnue
		année isolation	Valeur par défaut	De 1989 à 2000
		inertie	Observé/mesuré	Légère
		orientation	Observé/mesuré	Ouest
		plancher bas associé	Observé/mesuré	Plancher bas 1 - Dalle béton
		plancher haut associé	Observé/mesuré	Plancher haut 1 - Combles aménagés sous rampant
		mitoyenneté	Observé/mesuré	Paroi extérieure
		surface (m²)	Observé/mesuré	12.3
		type	Observé/mesuré	Murs en briques creuses
		épaisseur moyenne (cm)	Observé/mesuré	23
		isolation	Observé/mesuré	Oui
		type isolation	Valeur par défaut	ITI
		épaisseur isolant	Observé/mesuré	Inconnue
	mur 6	année isolation	Valeur par défaut	De 1989 à 2000
		inertie	Observé/mesuré	Légère
		orientation	Observé/mesuré	Nord
		plancher bas associé	Observé/mesuré	Plancher bas 1 - Dalle béton
		plancher haut associé	Observé/mesuré	Plancher haut 1 - Combles aménagés sous rampant
		mitoyenneté	Observé/mesuré	Paroi extérieure
		surface (m²)	Observé/mesuré	3.75
		type	Observé/mesuré	Murs en blocs de béton creux
		épaisseur moyenne (cm)	Observé/mesuré	20 et -
		isolation	Observé/mesuré	Oui
		type isolation	Valeur par défaut	ITI
		épaisseur isolant	Observé/mesuré	Inconnue
	mur 7	année isolation	Valeur par défaut	De 1989 à 2000
		inertie	Observé/mesuré	Légère
		orientation	Observé/mesuré	Nord
		plancher bas associé	Observé/mesuré	Plancher bas 1 - Dalle béton
		plancher haut associé	Observé/mesuré	Plancher haut 1 - Combles aménagés sous rampant
		mitoyenneté	Observé/mesuré	Paroi extérieure
	mur 8	surface (m²)	Observé/mesuré	26
		type	Observé/mesuré	Murs en briques creuses
		épaisseur moyenne (cm)	Observé/mesuré	23
		isolation	Observé/mesuré	Oui
		type isolation	Valeur par défaut	ITI
		épaisseur isolant	Observé/mesuré	Inconnue
		année isolation	Valeur par défaut	De 1989 à 2000

Fiche technique du logement (suite)

enveloppe (suite)

mur 8 (suite)	inertie	Observé/mesuré	Légère
	orientation	Observé/mesuré	Est
	plancher bas associé	Observé/mesuré	Plancher bas 1 - Dalle béton
	plancher haut associé	Observé/mesuré	Plancher haut 1 - Combles aménagés sous rampant
	mitoyenneté	Observé/mesuré	Paroi extérieure
	surface (m²)	Observé/mesuré	17.97
	type	Observé/mesuré	Murs en blocs de béton creux
	épaisseur moyenne (cm)	Observé/mesuré	20 et -
	isolation	Observé/mesuré	Oui
	type isolation	Valeur par défaut	ITI
	épaisseur isolant	Observé/mesuré	Inconnue
	année isolation	Valeur par défaut	De 1989 à 2000
mur 9	inertie	Observé/mesuré	Légère
	orientation	Observé/mesuré	Sud
	plancher bas associé	Observé/mesuré	Plancher bas 1 - Dalle béton
	plancher haut associé	Observé/mesuré	Plancher haut 1 - Combles aménagés sous rampant
	mitoyenneté	Observé/mesuré	Paroi extérieure
	surface (m²)	Observé/mesuré	33.45
	type	Observé/mesuré	Murs en briques creuses
	épaisseur moyenne (cm)	Observé/mesuré	23
	isolation	Observé/mesuré	Oui
	type isolation	Valeur par défaut	ITI
	épaisseur isolant	Observé/mesuré	Inconnue
	année isolation	Valeur par défaut	De 1989 à 2000
mur 10	inertie	Observé/mesuré	Lourde
	orientation	Observé/mesuré	Ouest
	plancher bas associé	Observé/mesuré	Plancher bas 1 - Dalle béton
	plancher haut associé	Observé/mesuré	Plancher haut 1 - Combles aménagés sous rampant
	mitoyenneté	Observé/mesuré	Paroi extérieure
	surface (m²)	Observé/mesuré	19.95
	type	Observé/mesuré	Murs en briques creuses
	épaisseur moyenne (cm)	Observé/mesuré	23
	isolation	Observé/mesuré	Oui
	type isolation	Valeur par défaut	ITI
	épaisseur isolant	Observé/mesuré	Inconnue
	année isolation	Valeur par défaut	De 1989 à 2000
mur 11	inertie	Observé/mesuré	Lourde
	orientation	Observé/mesuré	Nord
	plancher bas associé	Observé/mesuré	Plancher bas 1 - Dalle béton
	plancher haut associé	Observé/mesuré	Plancher haut 1 - Combles aménagés sous rampant

Fiche technique du logement (suite)

enveloppe (suite)

porte 1	mitoyenneté	Observé/mesuré	Paroi extérieure
	surface	Observé/mesuré	2.01
	type	Observé/mesuré	Porte en pvc opaque pleine
	largeur du dormant	Observé/mesuré	10
	localisation	Observé/mesuré	Au nu intérieur
	retour isolant	Observé/mesuré	Sans retour
	étanchéité	Observé/mesuré	Présence de joint
	mur affilié	Observé/mesuré	Mur 6 - Murs en briques creuses
	mitoyenneté	Observé/mesuré	Paroi extérieure
fenêtres / baie 1 (Fenêtre sur Mur 1)	nombre	Observé/mesuré	1
	surface	Observé/mesuré	0.48
	type	Observé/mesuré	Menuiserie bois ou bois métal
	largeur du dormant	Observé/mesuré	5
	localisation	Observé/mesuré	Au nu intérieur
	retour isolant	Observé/mesuré	Sans retour
	type de paroi	Observé/mesuré	Fenêtres battantes
	type de vitrage	Observé/mesuré	Double vitrage
	année vitrage	Observé/mesuré	Jusqu'à 2005
	étanchéité	Observé/mesuré	Présence de joint
	inclinaison	Observé/mesuré	Vertical
	épaisseur lame d'air	Observé/mesuré	12
	remplissage	Observé/mesuré	Air sec
	orientation	Observé/mesuré	Est
	type de masques proches	Observé/mesuré	Aucun
	type de masques lointains	Observé/mesuré	Aucun
	mur/plancher haut affilié	Observé/mesuré	Mur 1 - Murs en briques creuses
	donnant sur	Observé/mesuré	Paroi extérieure
fenêtres / baie 2 (Fenêtre sur Mur 1)	nombre	Observé/mesuré	1
	surface	Observé/mesuré	0.48
	type	Observé/mesuré	Menuiserie bois ou bois métal
	largeur du dormant	Observé/mesuré	5
	localisation	Observé/mesuré	Au nu intérieur
	retour isolant	Observé/mesuré	Sans retour
	type de paroi	Observé/mesuré	Fenêtres battantes
	type de vitrage	Observé/mesuré	Double vitrage
	année vitrage	Observé/mesuré	Jusqu'à 2005
	étanchéité	Observé/mesuré	Présence de joint
	inclinaison	Observé/mesuré	Vertical
	épaisseur lame d'air	Observé/mesuré	12
	remplissage	Observé/mesuré	Air sec

Fiche technique du logement (suite)

enveloppe (suite)	fenêtres / baie 3 (Fenêtre sur Mur 1)	orientation	Observé/mesuré	Est
		type de masques proches	Observé/mesuré	Aucun
		type de masques lointains	Observé/mesuré	Aucun
		mur/plancher haut affilié	Observé/mesuré	Mur 1 - Murs en briques creuses
		donnant sur	Observé/mesuré	Paroi extérieure
		nombre	Observé/mesuré	1
		surface	Observé/mesuré	1.54
		type	Observé/mesuré	Menuiserie bois ou bois métal
		largeur du dormant	Observé/mesuré	5
		localisation	Observé/mesuré	Au nu intérieur
		retour isolant	Observé/mesuré	Sans retour
		type de paroi	Observé/mesuré	Fenêtres battantes
		type de vitrage	Observé/mesuré	Double vitrage
		année vitrage	Observé/mesuré	Jusqu'à 2005
		étanchéité	Observé/mesuré	Présence de joint
		inclinaison	Observé/mesuré	Vertical
		épaisseur lame d'air	Observé/mesuré	12
		remplissage	Observé/mesuré	Air sec
		type de volets	Observé/mesuré	Volet battant bois (épaisseur tablier =< 22mm)
	fenêtres / baie 4 (Fenêtre sur Mur 1)	orientation	Observé/mesuré	Est
		type de masques proches	Observé/mesuré	Aucun
		type de masques lointains	Observé/mesuré	Aucun
		mur/plancher haut affilié	Observé/mesuré	Mur 1 - Murs en briques creuses
		donnant sur	Observé/mesuré	Paroi extérieure
		nombre	Observé/mesuré	1
		surface	Observé/mesuré	1.54
		type	Observé/mesuré	Menuiserie bois ou bois métal
		largeur du dormant	Observé/mesuré	5
		localisation	Observé/mesuré	Au nu intérieur
		retour isolant	Observé/mesuré	Sans retour
		type de paroi	Observé/mesuré	Fenêtres battantes
		type de vitrage	Observé/mesuré	Double vitrage
		année vitrage	Observé/mesuré	Jusqu'à 2005
		étanchéité	Observé/mesuré	Présence de joint
		inclinaison	Observé/mesuré	Vertical
		épaisseur lame d'air	Observé/mesuré	12
		remplissage	Observé/mesuré	Air sec
		type de volets	Observé/mesuré	Volet battant bois (épaisseur tablier =< 22mm)
		orientation	Observé/mesuré	Est
		type de masques proches	Observé/mesuré	Aucun

71

Fiche technique du logement (suite)

enveloppe (suite)

	type de masques lointains	Observé/mesuré	Aucun
	mur/plancher haut affilié	Observé/mesuré	Mur 1 - Murs en briques creuses
	donnant sur	Observé/mesuré	Paroi extérieure
	nombre	Observé/mesuré	1
	surface	Observé/mesuré	3.87
	type	Observé/mesuré	Menuiserie bois ou bois métal
	largeur du dormant	Observé/mesuré	5
	localisation	Observé/mesuré	Au nu intérieur
	retour isolant	Observé/mesuré	Sans retour
	type de paroi	Observé/mesuré	Portes-fenêtres battantes sans soubassement ou coulissantes
	type de vitrage	Observé/mesuré	Double vitrage
	année vitrage	Observé/mesuré	Jusqu'à 2005
	étanchéité	Observé/mesuré	Présence de joint
fenêtres / baie 5 (Fenêtre sur Mur 3)	inclinaison	Observé/mesuré	Vertical
	épaisseur lame d'air	Observé/mesuré	12
	remplissage	Observé/mesuré	Air sec
	type de volets	Observé/mesuré	Volet battant bois (épaisseur tablier =< 22mm)
	orientation	Observé/mesuré	Sud
	type de masques proches	Observé/mesuré	Baie sous un balcon ou auvent
	avancée	Observé/mesuré	1<= <2
	type de masques lointains	Observé/mesuré	Aucun
	mur/plancher haut affilié	Observé/mesuré	Mur 3 - Murs en briques creuses
	donnant sur	Observé/mesuré	Paroi extérieure
	nombre	Observé/mesuré	1
	surface	Observé/mesuré	3.87
	type	Observé/mesuré	Menuiserie bois ou bois métal
	largeur du dormant	Observé/mesuré	5
	localisation	Observé/mesuré	Au nu intérieur
	retour isolant	Observé/mesuré	Sans retour
	type de paroi	Observé/mesuré	Portes-fenêtres battantes sans soubassement ou coulissantes
	type de vitrage	Observé/mesuré	Double vitrage
	année vitrage	Observé/mesuré	Jusqu'à 2005
	étanchéité	Observé/mesuré	Présence de joint
	inclinaison	Observé/mesuré	Vertical
	épaisseur lame d'air	Observé/mesuré	12
	remplissage	Observé/mesuré	Air sec
	type de volets	Observé/mesuré	Volet battant bois (épaisseur tablier =< 22mm)
fenêtres / baie 6 (Fenêtre sur Mur 3)	orientation	Observé/mesuré	Sud
	type de masques proches	Observé/mesuré	Baie sous un balcon ou auvent
	avancée	Observé/mesuré	1<= <2

72

Fiche technique du logement (suite)

enveloppe (suite)	fenêtres / baie 7 (Fenêtre sur Mur 3)	type de masques lointains	Observé/mesuré	Aucun
		mur/plancher haut affilié	Observé/mesuré	Mur 3 - Murs en briques creuses
		donnant sur	Observé/mesuré	Paroi extérieure
		nombre	Observé/mesuré	1
		surface	Observé/mesuré	3.87
		type	Observé/mesuré	Menuiserie bois ou bois métal
		largeur du dormant	Observé/mesuré	5
		localisation	Observé/mesuré	Au nu intérieur
		retour isolant	Observé/mesuré	Sans retour
		type de paroi	Observé/mesuré	Portes-fenêtres battantes sans soubassement ou coulissantes
		type de vitrage	Observé/mesuré	Double vitrage
		année vitrage	Observé/mesuré	Jusqu'à 2005
		étanchéité	Observé/mesuré	Présence de joint
		inclinaison	Observé/mesuré	Vertical
		épaisseur lame d'air	Observé/mesuré	12
		remplissage	Observé/mesuré	Air sec
		type de volets	Observé/mesuré	Volet battant bois (épaisseur tablier =< 22mm)
		orientation	Observé/mesuré	Sud
		type de masques proches	Observé/mesuré	Baie sous un balcon ou auvent
		avancée	Observé/mesuré	1<= <2
	fenêtres / baie 8 (Fenêtre sur Mur 4)	type de masques lointains	Observé/mesuré	Aucun
		mur/plancher haut affilié	Observé/mesuré	Mur 3 - Murs en briques creuses
		donnant sur	Observé/mesuré	Paroi extérieure
		nombre	Observé/mesuré	1
		surface	Observé/mesuré	2.58
		type	Observé/mesuré	Menuiserie bois ou bois métal
		largeur du dormant	Observé/mesuré	5
		localisation	Observé/mesuré	Au nu intérieur
		retour isolant	Observé/mesuré	Sans retour
		type de paroi	Observé/mesuré	Portes-fenêtres battantes sans soubassement ou coulissantes
		type de vitrage	Observé/mesuré	Double vitrage
		année vitrage	Observé/mesuré	Jusqu'à 2005
		étanchéité	Observé/mesuré	Présence de joint
		inclinaison	Observé/mesuré	Vertical
		épaisseur lame d'air	Observé/mesuré	12
		remplissage	Observé/mesuré	Air sec
		type de volets	Observé/mesuré	Volet battant bois (épaisseur tablier =< 22mm)
		orientation	Observé/mesuré	Ouest
		type de masques proches	Observé/mesuré	Baie sous un balcon ou auvent
		avancée	Observé/mesuré	1<= <2

Fiche technique du logement (suite)

enveloppe (suite)	fenêtres / baie 9 (Fenêtre sur Mur 4)	type de masques lointains	Observé/mesuré	Aucun
		mur/plancher haut affilié	Observé/mesuré	Mur 4 - Murs en briques creuses
		donnant sur	Observé/mesuré	Paroi extérieure
		nombre	Observé/mesuré	1
		surface	Observé/mesuré	2.58
		type	Observé/mesuré	Menuiserie bois ou bois métal
		largeur du dormant	Observé/mesuré	5
		localisation	Observé/mesuré	Au nu intérieur
		retour isolant	Observé/mesuré	Sans retour
		type de paroi	Observé/mesuré	Portes-fenêtres battantes sans soubassement ou coulissantes
		type de vitrage	Observé/mesuré	Double vitrage
		année vitrage	Observé/mesuré	Jusqu'à 2005
		étanchéité	Observé/mesuré	Présence de joint
		inclinaison	Observé/mesuré	Vertical
		épaisseur lame d'air	Observé/mesuré	12
		remplissage	Observé/mesuré	Air sec
		type de volets	Observé/mesuré	Volet battant bois (épaisseur tablier =< 22mm)
		orientation	Observé/mesuré	Ouest
		type de masques proches	Observé/mesuré	Baie sous un balcon ou auvent
		avancée	Observé/mesuré	1<= <2
	fenêtres / baie 10 (Fenêtre sur Mur 4)	type de masques lointains	Observé/mesuré	Aucun
		mur/plancher haut affilié	Observé/mesuré	Mur 4 - Murs en briques creuses
		donnant sur	Observé/mesuré	Paroi extérieure
		nombre	Observé/mesuré	1
		surface	Observé/mesuré	1.54
		type	Observé/mesuré	Menuiserie bois ou bois métal
		largeur du dormant	Observé/mesuré	5
		localisation	Observé/mesuré	Au nu intérieur
		retour isolant	Observé/mesuré	Sans retour
		type de paroi	Observé/mesuré	Fenêtres battantes
		type de vitrage	Observé/mesuré	Double vitrage
		année vitrage	Observé/mesuré	Jusqu'à 2005
		étanchéité	Observé/mesuré	Présence de joint
		inclinaison	Observé/mesuré	Vertical
		épaisseur lame d'air	Observé/mesuré	12
		remplissage	Observé/mesuré	Air sec
		type de volets	Observé/mesuré	Volet battant bois (épaisseur tablier =< 22mm)
		orientation	Observé/mesuré	Ouest
		type de masques proches	Observé/mesuré	Baie sous un balcon ou auvent
		avancée	Observé/mesuré	1<= <2

Fiche technique du logement (suite)

enveloppe (suite)		type de masques lointains	Observé/mesuré	Aucun
		mur/plancher haut affilié	Observé/mesuré	Mur 4 - Murs en briques creuses
		donnant sur	Observé/mesuré	Paroi extérieure
		nombre	Observé/mesuré	1
		surface	Observé/mesuré	1.72
		type	Observé/mesuré	Menuiserie Pvc
		largeur du dormant	Observé/mesuré	5
		localisation	Observé/mesuré	Au nu intérieur
		retour isolant	Observé/mesuré	Sans retour
		type de paroi	Observé/mesuré	Portes-fenêtres battantes sans soubassement
		type de vitrage	Observé/mesuré	Double vitrage
		année vitrage	Observé/mesuré	A partir de 2006
	fenêtres / baie 11 (Fenêtre sur Mur 4)	étanchéité	Observé/mesuré	Présence de joint
		inclinaison	Observé/mesuré	Vertical
		épaisseur lame d'air	Observé/mesuré	16
		remplissage	Observé/mesuré	Argon
		type de volets	Observé/mesuré	Volet battant bois (épaisseur tablier =< 22mm)
		orientation	Observé/mesuré	Ouest
		type de masques proches	Observé/mesuré	Aucun
		type de masques lointains	Observé/mesuré	Aucun
		mur/plancher haut affilié	Observé/mesuré	Mur 4 - Murs en briques creuses
		donnant sur	Observé/mesuré	Paroi extérieure
		nombre	Observé/mesuré	1
		surface	Observé/mesuré	0.40
		type	Observé/mesuré	Menuiserie bois ou bois métal
		largeur du dormant	Observé/mesuré	5
		localisation	Observé/mesuré	Au nu intérieur
		retour isolant	Observé/mesuré	Sans retour
		type de paroi	Observé/mesuré	Fenêtres battantes
		type de vitrage	Observé/mesuré	Double vitrage
		année vitrage	Observé/mesuré	Jusqu'à 2005
	fenêtres / baie 12 (Fenêtre sur Mur 5)	étanchéité	Observé/mesuré	Présence de joint
		inclinaison	Observé/mesuré	Vertical
		épaisseur lame d'air	Observé/mesuré	12
		remplissage	Observé/mesuré	Air sec
		orientation	Observé/mesuré	Ouest
		type de masques proches	Observé/mesuré	Aucun
		type de masques lointains	Observé/mesuré	Aucun
		mur/plancher haut affilié	Observé/mesuré	Mur 5 - Murs en blocs de béton creux
		donnant sur	Observé/mesuré	Paroi extérieure

Fiche technique du logement (suite)

enveloppe (suite)	fenêtres / baie 13 (Fenêtre sur Mur 5)	nombre	Observé/mesuré	1
		surface	Observé/mesuré	0.40
		type	Observé/mesuré	Menuiserie bois ou bois métal
		largeur du dormant	Observé/mesuré	5
		localisation	Observé/mesuré	Au nu intérieur
		retour isolant	Observé/mesuré	Sans retour
		type de paroi	Observé/mesuré	Fenêtres battantes
		type de vitrage	Observé/mesuré	Double vitrage
		année vitrage	Observé/mesuré	Jusqu'à 2005
		étanchéité	Observé/mesuré	Présence de joint
		inclinaison	Observé/mesuré	Vertical
		épaisseur lame d'air	Observé/mesuré	12
		remplissage	Observé/mesuré	Air sec
		orientation	Observé/mesuré	Ouest
		type de masques proches	Observé/mesuré	Aucun
		type de masques lointains	Observé/mesuré	Aucun
		mur/plancher haut affilié	Observé/mesuré	Mur 5 - Murs en blocs de béton creux
		donnant sur	Observé/mesuré	Paroi extérieure
	fenêtres / baie 14 (Fenêtre sur Mur 6)	nombre	Observé/mesuré	1
		surface	Observé/mesuré	1.20
		type	Observé/mesuré	Menuiserie bois ou bois métal
		largeur du dormant	Observé/mesuré	5
		localisation	Observé/mesuré	Au nu intérieur
		retour isolant	Observé/mesuré	Sans retour
		type de paroi	Observé/mesuré	Fenêtres battantes
		type de vitrage	Observé/mesuré	Double vitrage
		année vitrage	Observé/mesuré	Jusqu'à 2005
		étanchéité	Observé/mesuré	Présence de joint
		inclinaison	Observé/mesuré	Vertical
		épaisseur lame d'air	Observé/mesuré	12
		remplissage	Observé/mesuré	Air sec
		orientation	Observé/mesuré	Nord
		type de masques proches	Observé/mesuré	Aucun
		type de masques lointains	Observé/mesuré	Aucun
		mur/plancher haut affilié	Observé/mesuré	Mur 6 - Murs en briques creuses
		donnant sur	Observé/mesuré	Paroi extérieure
		nombre	Observé/mesuré	1
		surface	Observé/mesuré	0.40
		type	Observé/mesuré	Menuiserie bois ou bois métal
		largeur du dormant	Observé/mesuré	5

Fiche technique du logement (suite)

enveloppe (suite)

fenêtres / baie 15 (Fenêtre sur Mur 6)	localisation	Observé/mesuré	Au nu intérieur
	retour isolant	Observé/mesuré	Sans retour
	type de paroi	Observé/mesuré	Fenêtres battantes
	type de vitrage	Observé/mesuré	Double vitrage
	année vitrage	Observé/mesuré	Jusqu'à 2005
	étanchéité	Observé/mesuré	Présence de joint
	inclinaison	Observé/mesuré	Vertical
	épaisseur lame d'air	Observé/mesuré	12
	remplissage	Observé/mesuré	Air sec
	orientation	Observé/mesuré	Nord
	type de masques proches	Observé/mesuré	Aucun
	type de masques lointains	Observé/mesuré	Aucun
	mur/plancher haut affilié	Observé/mesuré	Mur 6 - Murs en briques creuses
	donnant sur	Observé/mesuré	Paroi extérieure
	nombre	Observé/mesuré	1
	surface	Observé/mesuré	4.68
	type	Observé/mesuré	Menuiserie métallique sans rupture de pont thermique
	largeur du dormant	Observé/mesuré	5
	localisation	Observé/mesuré	Au nu intérieur
	retour isolant	Observé/mesuré	Sans retour
	type de paroi	Observé/mesuré	Portes-fenêtres coulissantes
	type de vitrage	Observé/mesuré	Double vitrage
	année vitrage	Observé/mesuré	A partir de 2006
fenêtres / baie 16 (Fenêtre sur Mur 7)	étanchéité	Observé/mesuré	Présence de joint
	inclinaison	Observé/mesuré	Vertical
	épaisseur lame d'air	Observé/mesuré	16
	remplissage	Observé/mesuré	Argon
	type de volets	Observé/mesuré	Volets roulants PVC (épaisseur tablier =< 12mm)
	orientation	Observé/mesuré	Nord
	type de masques proches	Observé/mesuré	Aucun
	type de masques lointains	Observé/mesuré	Aucun
	mur/plancher haut affilié	Observé/mesuré	Mur 7 - Murs en blocs de béton creux
	donnant sur	Observé/mesuré	Paroi extérieure
fenêtres / baie 17 (Fenêtre sur Mur 8)	nombre	Observé/mesuré	1
	surface	Observé/mesuré	2.56
	type	Observé/mesuré	Menuiserie bois ou bois métal
	largeur du dormant	Observé/mesuré	5
	localisation	Observé/mesuré	Au nu intérieur
	retour isolant	Observé/mesuré	Sans retour
	type de paroi	Observé/mesuré	Portes-fenêtres battantes sans soubassement ou coulissantes

Fiche technique du logement (suite)

enveloppe (suite)	fenêtres / baie 17 (Fenêtre sur Mur 8) (suite)	type de vitrage	Observé/mesuré	Double vitrage
		année vitrage	Observé/mesuré	Jusqu'à 2005
		étanchéité	Observé/mesuré	Présence de joint
		inclinaison	Observé/mesuré	Vertical
		épaisseur lame d'air	Observé/mesuré	12
		remplissage	Observé/mesuré	Air sec
		type de volets	Observé/mesuré	Volet battant bois (épaisseur tablier =< 22mm)
		orientation	Observé/mesuré	Est
		type de masques proches	Observé/mesuré	Aucun
		type de masques lointains	Observé/mesuré	Aucun
		mur/plancher haut affilié	Observé/mesuré	Mur 8 - Murs en briques creuses
		donnant sur	Observé/mesuré	Paroi extérieure
		nombre	Observé/mesuré	1
		surface	Observé/mesuré	1.51
		type	Observé/mesuré	Menuiserie bois ou bois métal
		largeur du dormant	Observé/mesuré	5
		localisation	Observé/mesuré	Au nu intérieur
		retour isolant	Observé/mesuré	Sans retour
		type de paroi	Observé/mesuré	Fenêtres battantes
		type de vitrage	Observé/mesuré	Double vitrage
		année vitrage	Observé/mesuré	Jusqu'à 2005
	fenêtres / baie 18 (Fenêtre sur Mur 8)	étanchéité	Observé/mesuré	Présence de joint
		inclinaison	Observé/mesuré	Vertical
		épaisseur lame d'air	Observé/mesuré	12
		remplissage	Observé/mesuré	Air sec
		type de volets	Observé/mesuré	Volet battant bois (épaisseur tablier =< 22mm)
		orientation	Observé/mesuré	Est
		type de masques proches	Observé/mesuré	Aucun
		type de masques lointains	Observé/mesuré	Aucun
		mur/plancher haut affilié	Observé/mesuré	Mur 8 - Murs en briques creuses
		donnant sur	Observé/mesuré	Paroi extérieure
	fenêtres / baie 19 (Fenêtre sur Mur 10)	nombre	Observé/mesuré	1
		surface	Observé/mesuré	1.51
		type	Observé/mesuré	Menuiserie bois ou bois métal
		largeur du dormant	Observé/mesuré	5
		localisation	Observé/mesuré	Au nu intérieur
		retour isolant	Observé/mesuré	Sans retour
		type de paroi	Observé/mesuré	Fenêtres battantes
		type de vitrage	Observé/mesuré	Double vitrage
		année vitrage	Observé/mesuré	Jusqu'à 2005

Fiche technique du logement (suite)

enveloppe (suite)

fenêtres / baie 19 (Fenêtre sur Mur 10) (suite)	étanchéité	Observé/mesuré	Présence de joint
	inclinaison	Observé/mesuré	Vertical
	épaisseur lame d'air	Observé/mesuré	12
	remplissage	Observé/mesuré	Air sec
	type de volets	Observé/mesuré	Volet battant bois (épaisseur tablier =< 22mm)
	orientation	Observé/mesuré	Ouest
	type de masques proches	Observé/mesuré	Aucun
	type de masques lointains	Observé/mesuré	Aucun
	mur/plancher haut affilié	Observé/mesuré	Mur 10 - Murs en briques creuses
	donnant sur	Observé/mesuré	Paroi extérieure
	nombre	Observé/mesuré	1
	surface	Observé/mesuré	1.20
	type	Observé/mesuré	Menuiserie bois ou bois métal
	largeur du dormant	Observé/mesuré	5
	localisation	Observé/mesuré	Au nu intérieur
	retour isolant	Observé/mesuré	Sans retour
	type de paroi	Observé/mesuré	Fenêtres battantes
	type de vitrage	Observé/mesuré	Double vitrage
	année vitrage	Observé/mesuré	Jusqu'à 2005
fenêtres / baie 20 (Fenêtre sur Mur 10)	étanchéité	Observé/mesuré	Présence de joint
	inclinaison	Observé/mesuré	Vertical
	épaisseur lame d'air	Observé/mesuré	12
	remplissage	Observé/mesuré	Air sec
	type de volets	Observé/mesuré	Volet battant bois (épaisseur tablier =< 22mm)
	orientation	Observé/mesuré	Ouest
	type de masques proches	Observé/mesuré	Aucun
	type de masques lointains	Observé/mesuré	Aucun
	mur/plancher haut affilié	Observé/mesuré	Mur 10 - Murs en briques creuses
	donnant sur	Observé/mesuré	Paroi extérieure
fenêtres / baie 21 (Fenêtre sur Mur 11)	nombre	Observé/mesuré	1
	surface	Observé/mesuré	1.04
	type	Observé/mesuré	Menuiserie bois ou bois métal
	largeur du dormant	Observé/mesuré	5
	localisation	Observé/mesuré	Au nu intérieur
	retour isolant	Observé/mesuré	Sans retour
	type de paroi	Observé/mesuré	Fenêtres battantes
	type de vitrage	Observé/mesuré	Double vitrage
	année vitrage	Observé/mesuré	Jusqu'à 2005
	étanchéité	Observé/mesuré	Présence de joint
	inclinaison	Observé/mesuré	Vertical

Fiche technique du logement (suite)

enveloppe (suite)

fenêtres / baie 21 (Fenêtre sur Mur 11) (suite)	épaisseur lame d'air	Observé/mesuré	12
	remplissage	Observé/mesuré	Air sec
	orientation	Observé/mesuré	Nord
	type de masques proches	Observé/mesuré	Aucun
	type de masques lointains	Observé/mesuré	Aucun
	mur/plancher haut affilié	Observé/mesuré	Mur 11 - Murs en briques creuses
	donnant sur	Observé/mesuré	Paroi extérieure
	nombre	Observé/mesuré	1
	surface	Observé/mesuré	0.52
	type	Observé/mesuré	Menuiserie bois ou bois métal
	largeur du dormant	Observé/mesuré	5
	localisation	Observé/mesuré	Au nu intérieur
	retour isolant	Observé/mesuré	Sans retour
	type de paroi	Observé/mesuré	Fenêtres battantes
	type de vitrage	Observé/mesuré	Double vitrage
	année vitrage	Observé/mesuré	Jusqu'à 2005
fenêtres / baie 22 (Fenêtre sur Mur 11)	étanchéité	Observé/mesuré	Présence de joint
	inclinaison	Observé/mesuré	Vertical
	épaisseur lame d'air	Observé/mesuré	12
	remplissage	Observé/mesuré	Air sec
	orientation	Observé/mesuré	Nord
	type de masques proches	Observé/mesuré	Aucun
	type de masques lointains	Observé/mesuré	Aucun
	mur/plancher haut affilié	Observé/mesuré	Mur 11 - Murs en briques creuses
	donnant sur	Observé/mesuré	Paroi extérieure
	nombre	Observé/mesuré	1
	surface	Observé/mesuré	0.52
	type	Observé/mesuré	Menuiserie bois ou bois métal
	largeur du dormant	Observé/mesuré	5
	localisation	Observé/mesuré	Au nu intérieur
	retour isolant	Observé/mesuré	Sans retour
	type de paroi	Observé/mesuré	Fenêtres battantes
	type de vitrage	Observé/mesuré	Double vitrage
	année vitrage	Observé/mesuré	Jusqu'à 2005
	étanchéité	Observé/mesuré	Présence de joint
	inclinaison	Observé/mesuré	Vertical
	épaisseur lame d'air	Observé/mesuré	12
	remplissage	Observé/mesuré	Air sec
fenêtres / baie 23 (Fenêtre sur Mur 11)	orientation	Observé/mesuré	Nord
	type de masques proches	Observé/mesuré	Aucun

Fiche technique du logement (suite)

enveloppe (suite)		type de masques lointains	Observé/mesuré	Aucun
		mur/plancher haut affilié	Observé/mesuré	Mur 11 - Murs en briques creuses
		donnant sur	Observé/mesuré	Paroi extérieure
		nombre	Observé/mesuré	1
		surface	Observé/mesuré	0.63
		type	Observé/mesuré	Menuiserie bois ou bois métal
		largeur du dormant	Observé/mesuré	5
		localisation	Observé/mesuré	Au nu intérieur
		retour isolant	Observé/mesuré	Sans retour
		type de paroi	Observé/mesuré	Fenêtres battantes
		type de vitrage	Observé/mesuré	Double vitrage
	fenêtres / baie 24 (Fenêtre sur Plancher haut 1)	année vitrage	Observé/mesuré	Jusqu'à 2005
		étanchéité	Observé/mesuré	Présence de joint
		inclinaison	Observé/mesuré	Vertical
		épaisseur lame d'air	Observé/mesuré	14
		remplissage	Observé/mesuré	Air sec
		orientation	Observé/mesuré	Nord
		type de masques proches	Observé/mesuré	Aucun
		type de masques lointains	Observé/mesuré	Aucun
		mur/plancher haut affilié	Observé/mesuré	Plancher haut 1 - Combles aménagés sous rampant
		donnant sur	Observé/mesuré	Paroi extérieure
	pont thermique 1	type de liaison	Observé/mesuré	Mur 1 / Plancher bas 1
		Longueur	Observé/mesuré	12.6
	pont thermique 2	type de liaison	Observé/mesuré	Mur 2 / Plancher bas 1
		Longueur	Observé/mesuré	3.67
	pont thermique 3	type de liaison	Observé/mesuré	Mur 3 / Plancher bas 1
		Longueur	Observé/mesuré	10.7
	pont thermique 4	type de liaison	Observé/mesuré	Mur 4 / Plancher bas 1
		Longueur	Observé/mesuré	12.5
	pont thermique 5	type de liaison	Observé/mesuré	Mur 5 / Plancher bas 1
		Longueur	Observé/mesuré	5.67
	pont thermique 6	type de liaison	Observé/mesuré	Mur 6 / Plancher bas 1
		Longueur	Observé/mesuré	6.28
	pont thermique 7	type de liaison	Observé/mesuré	Mur 7 / Plancher bas 1
		Longueur	Observé/mesuré	3.44
	pont thermique 8	type de liaison	Observé/mesuré	Mur 8 / Plancher bas 1
		Longueur	Observé/mesuré	12.74
	pont thermique 9	type de liaison	Observé/mesuré	Mur 9 / Plancher bas 1
		Longueur	Observé/mesuré	10.33
	pont thermique 10	type de liaison	Observé/mesuré	Mur 10 / Plancher bas 1

Fiche technique du logement (suite)

enveloppe (suite)

pont thermique 10 (suite)	Longueur	Observé/mesuré	13.8
	type de liaison	Observé/mesuré	Mur 11 / Plancher bas 1
pont thermique 11	Longueur	Observé/mesuré	8.5
	type de liaison	Observé/mesuré	Mur 1 / Plancher haut 1
pont thermique 12	Longueur	Observé/mesuré	12.6
	type de liaison	Observé/mesuré	Mur 2 / Plancher haut 1
pont thermique 13	Longueur	Observé/mesuré	3.67
	type de liaison	Observé/mesuré	Mur 3 / Plancher haut 1
pont thermique 14	Longueur	Observé/mesuré	10.7
	type de liaison	Observé/mesuré	Mur 4 / Plancher haut 1
pont thermique 15	Longueur	Observé/mesuré	12.5
	type de liaison	Observé/mesuré	Mur 5 / Plancher haut 1
pont thermique 16	Longueur	Observé/mesuré	5.67
	type de liaison	Observé/mesuré	Mur 6 / Plancher haut 1
pont thermique 17	Longueur	Observé/mesuré	6.28
	type de liaison	Observé/mesuré	Mur 7 / Plancher haut 1
pont thermique 18	Longueur	Observé/mesuré	3.44
	type de liaison	Observé/mesuré	Mur 8 / Plancher haut 1
pont thermique 19	Longueur	Observé/mesuré	12.74
	type de liaison	Observé/mesuré	Mur 9 / Plancher haut 1
pont thermique 20	Longueur	Observé/mesuré	10.33
	type de liaison	Observé/mesuré	Mur 10 / Plancher haut 1
pont thermique 21	Longueur	Observé/mesuré	13.8
	type de liaison	Observé/mesuré	Mur 11 / Plancher haut 1
pont thermique 22	Longueur	Observé/mesuré	8.5
	type de liaison	Observé/mesuré	Mur 6 / Porte 1
pont thermique 23	Longueur	Observé/mesuré	5.28
	type de liaison	Observé/mesuré	Mur 1 / Fenêtre 1
pont thermique 24	Longueur	Observé/mesuré	2.8
	type de liaison	Observé/mesuré	Mur 1 / Fenêtre 2
pont thermique 25	Longueur	Observé/mesuré	2.8
	type de liaison	Observé/mesuré	Mur 1 / Fenêtre 3
pont thermique 26	Longueur	Observé/mesuré	4.96
	type de liaison	Observé/mesuré	Mur 1 / Fenêtre 4
pont thermique 27	Longueur	Observé/mesuré	4.96
	type de liaison	Observé/mesuré	Mur 3 / Fenêtre 5
pont thermique 28	Longueur	Observé/mesuré	6.1
	type de liaison	Observé/mesuré	Mur 3 / Fenêtre 6
pont thermique 29	Longueur	Observé/mesuré	6.1
pont thermique 30	type de liaison	Observé/mesuré	Mur 3 / Fenêtre 7

Fiche technique du logement (suite)

enveloppe (suite)	pont thermique 30 (suite)	Longueur	Observé/mesuré	6.1
		type de liaison	Observé/mesuré	Mur 4 / Fenêtre 8
	pont thermique 31	Longueur	Observé/mesuré	5.5
		type de liaison	Observé/mesuré	Mur 4 / Fenêtre 9
	pont thermique 32	Longueur	Observé/mesuré	5.5
		type de liaison	Observé/mesuré	Mur 4 / Fenêtre 10
	pont thermique 33	Longueur	Observé/mesuré	4.96
		type de liaison	Observé/mesuré	Mur 4 / Fenêtre 11
	pont thermique 34	Longueur	Observé/mesuré	5.1
		type de liaison	Observé/mesuré	Mur 5 / Fenêtre 12
	pont thermique 35	Longueur	Observé/mesuré	2.6
		type de liaison	Observé/mesuré	Mur 5 / Fenêtre 13
	pont thermique 36	Longueur	Observé/mesuré	2.6
		type de liaison	Observé/mesuré	Mur 6 / Fenêtre 14
	pont thermique 37	Longueur	Observé/mesuré	4.4
		type de liaison	Observé/mesuré	Mur 6 / Fenêtre 15
	pont thermique 38	Longueur	Observé/mesuré	2.6
		type de liaison	Observé/mesuré	Mur 7 / Fenêtre 16
	pont thermique 39	Longueur	Observé/mesuré	6.3
		type de liaison	Observé/mesuré	Mur 8 / Fenêtre 17
	pont thermique 40	Longueur	Observé/mesuré	5.46
		type de liaison	Observé/mesuré	Mur 8 / Fenêtre 18
	pont thermique 41	Longueur	Observé/mesuré	4.92
		type de liaison	Observé/mesuré	Mur 10 / Fenêtre 19
	pont thermique 42	Longueur	Observé/mesuré	4.92
		type de liaison	Observé/mesuré	Mur 10 / Fenêtre 20
	pont thermique 43	Longueur	Observé/mesuré	4.4
		type de liaison	Observé/mesuré	Mur 11 / Fenêtre 21
	pont thermique 44	Longueur	Observé/mesuré	4.08
		type de liaison	Observé/mesuré	Mur 11 / Fenêtre 22
	pont thermique 45	Longueur	Observé/mesuré	2.9
		type de liaison	Observé/mesuré	Mur 11 / Fenêtre 23
	pont thermique 46	Longueur	Observé/mesuré	2.9
	système de ventilation 1	Type	Observé/mesuré	VMC SF Auto réglable de 1982 à 2000
		façade exposées	Observé / mesuré	plusieurs
	systèmes de chauffage / Installation 1	type d'installation	/	Installation de chauffage avec insert ou poêle bois en appoint
		surface chaufée	Observé/mesuré	197.60
		générateur type	Observé/mesuré	Chaudière gaz condensation
		energie utilisée	Observé/mesuré	Propane
		température distribution	Observé/mesuré	Moyenne/Radiateur à chaleur douce entre 1981 et 2000

Fiche technique du logement (suite)

équipement	systèmes de chauffage / Installation 1 (suite)	générateur année installation	Observé/mesuré	2022
		Pn saisi	Valeur par défaut	25
		régulation	Observé/mesuré	Oui
		régulation installation type	/	Radiateur eau chaude sans robinet thermostatique
		émetteur type	Observé/mesuré	Radiateur
		émetteur année installation	/	1990
		distribution type	Observé/mesuré	Individuel eau chaude Moyenne ou basse température (<65°) non isolé
		en volume habitable	Observé/mesuré	Oui
		nom du générateur	Observé/mesuré	Chaudière gaz condensation
		numéro d'intermittence	/	1
		émetteur	Observé/mesuré	Principal
		fonctionnement ecs	Observé/mesuré	Mixte
		nombre de niveau chauffé	Observé/mesuré	2
		type d'installation	/	Installation de chauffage avec insert ou poêle bois en appoint
		surface chaufée	Observé/mesuré	197.60
		générateur type	Observé/mesuré	Poêle bûche installé sans label flamme verte
		energie utilisée	Observé/mesuré	Bois bûche
		générateur année installation	Observé/mesuré	1990
		régulation installation type	/	Poêle charbon/bois/fioul/Gpl
		émetteur type	Observé/mesuré	Autres équipements
	systèmes de chauffage / Installation 1	émetteur année installation	/	1990
		distribution type	Observé/mesuré	Pas de réseau de distribution
		en volume habitable	Observé/mesuré	Oui
		nom du générateur	Observé/mesuré	Poêle bûche installé sans label flamme verte
		numéro d'intermittence	/	2
		émetteur	Observé/mesuré	Appoint
		fonctionnement ecs	Observé/mesuré	Chauffage seul
		nombre de niveau chauffé	Observé/mesuré	2
		type d'installation	/	Installation de chauffage seul classique
		surface chaufée	Observé/mesuré	12.64
		générateur type	Observé/mesuré	Générateur à effet joule direct
		energie utilisée	Observé/mesuré	Electricité
		régulation installation type	Observé/mesuré	Convecteur électrique NFC, NF** et NF***
		émetteur type	Observé/mesuré	Convecteur électrique NFC, NF** et NF***
		émetteur année installation	Observé/mesuré	2000
		distribution type	Observé/mesuré	Pas de réseau de distribution
		en volume habitable	Observé/mesuré	Oui
		nom du générateur	Observé/mesuré	Générateur à effet joule direct
		numéro d'intermittence	Observé/mesuré	3
	systèmes de chauffage / Installation 2			

Fiche technique du logement (suite)

équipement (suite)

	émetteur	Observé/mesuré	Principal
	fonctionnement ecs	Observé/mesuré	Chauffage seul
	nombre de niveau chauffé	Observé/mesuré	2
pilotage 1	numéro	2	1
	équipement	Absent	Absent
	chauffage type	Central individuel	Central individuel
	régulation pièce par pièce	Sans	Avec
	système	Radiateur / Convecteu	Radiateur / Convecteur
pilotage 2	numéro	/	2
	équipement	Observé/mesuré	Absent
	chauffage type	Observé/mesuré	Divisé
	régulation pièce par pièce	Observé/mesuré	Avec
	système	Observé/mesuré	Radiateur / Convecteur
pilotage 3	numéro	/	3
	équipement	Observé/mesuré	Absent
	chauffage type	Observé/mesuré	Divisé
	régulation pièce par pièce	Observé/mesuré	Avec
	système	Observé/mesuré	Radiateur / Convecteur
systèmes d'eau chaude sanitaire / Installation 1	production type	Observé/mesuré	Ballon électrique à accumulation vertical Catégorie B ou 2 étoiles
	installation type	Observé/mesuré	Individuelle
	localisation	Observé/mesuré	En volume habitable et pièces alimentées contiguës
	volume ballon (L)	Observé/mesuré	300
	energie	Observé/mesuré	Electrique
	ancienneté	Observé/mesuré	2022
	bouclage réseau	Observé/mesuré	Bouclé
	type de production d'ecs	Observé/mesuré	accumulée
	nombre de niveau	Observé/mesuré	2
	surface	Observé/mesuré	210
système de refroidissement 1	climatisation type	Observé/mesuré	PAC Air/Air installée avant 2008
	climatisation année installation	Observé/mesuré	2004

85

Les Experts Associés

650, Av. de Montpellier, Bât. L'Atrium, 34970 LATTES
Tél : 04 67 82 47 81/06 21 04 49 76
Email : experts-associes@hotmail.fr

Rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante pour l'établissement du constat établi à l'occasion de la vente d'un immeuble bâti.

Art. R 1334-14 à R 1334-29 et R 1337-2 à R 1337-5 du code de la santé publique
Décret n° 2011-629 du 3 juin 2011- Arrêtés du 12 décembre 2012 modifié par l'arrêté du 26 juin 2013 –
Norme NF X 46-020 du 8 décembre 2008 - LISTES A ET B DE L'ANNEXE 13-9 DU CODE DE LA SANTE PUBLIQUE

N° de dossier : **JUD235-NDIAYE-16-01-2023**
Date de création/Commande : 16/01/2023
Date de visite : 16/01/2023

Désignation de l'immeuble et du propriétaire :
Propriété de : M. NDIAYE Samba
Adresse du bien : 9, Impasse des Joncs, 34970 LATTES
Nature du bien : Maison indépendante et type 7 avec dépendance.
Date de construction (ou date de permis de construire) :
Références cadastrales : Section DV n° 180 et 181

Désignation du demandeur (ou commanditaire) :
Nom : M&C Avocats Associés
Adresse : 36, rue Tanduti de l'Escarène, 06000 NICE

Désignation de l'opérateur de repérage :
Société : LES EXPERTS ASSOCIES - Nom du technicien : GAYRAUD Cédric
Adresse : 650, av. de Montpellier, Bât. L'Atrium 34970 LATTES
N° R.C.S/SIRET : 502 669 880/502 669 880 00010
Désignation de la compagnie d'assurance : A.X.A 293 Cours de la Somme 33800 BORDEAUX
N° police d'assurance et date de validité : RCP n° 3044743 au 31 Janvier 2023,
Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences ont été certifiées par L.C.P Certification De Personnes, 23 bis, Rue Thomas Edison 33610 CANEJAN.
Le n° du certificat est le n° ODI/AM/11072699 délivré 05/12/2017 expirant le 04/12/2022
Laboratoire d'analyses : I.T.G.A Aix-En-Provence

Sommaire :

Désignation de l'immeuble	Parties d'immeubles non visitées
Page 1	Page 4
Désignation du demandeur	Prélèvements effectués
Page 1	Page 4
Désignation de l'expert	Tableau récapitulatif
Page 1	Page 5
Conclusion	Informations diverses
Page 1	Page 6
Description de la mission et programme de repérage	Croquis
Page 2	Page 7 et 8
Description parties d'immeubles examinées	Consignes de sécurité et accusé de réception
Page 3	Page 9 et 10

Conclusion

Dans le cadre de la mission décrit en tête de rapport - il n'a pas été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante.

Ce rapport ne peut être utilisé ou reproduit que dans son intégralité, annexes incluses

1 - Description de l'objet de la mission de repérage:

- Ce repérage a pour objectif d'identifier et de localiser les matériaux et produits contenant de l'amiante mentionnés en annexe du code de la santé publique (Listes A et B de l'annexe 13-9).

Pour plus d'informations vous pouvez consulter le site WEB suivant : **www.legifrance.gouv.fr**
Décret n° 2010 – 1200 du 11 octobre 2010 pris en application de l'article L 271-6 du code de la construction et de l'habitation,
Décret n° 2011-629 du 3 juin 2011 relatif à la protection de la population contre les risques sanitaires liés à une exposition à l'amiante dans les immeubles bâtis et modifiant le code de la santé publique (dispositions réglementaires)
Articles R 1334-15 à R 1334-18, articles R 1334-20 et R1334-21 du Code de la Santé Publique
Arrêté du 21 novembre 2006 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs de repérage et de diagnostic amiante dans les immeubles bâtis et les critères d'accréditation des organismes de certification.
Arrêté du 12 décembre 2012 relatif aux critères d'évaluation de l'état de conservation des matériaux et produits de la liste A contenant de l'amiante et au contenu du rapport de repérage.
Arrêté du 12 décembre 2012 relatif aux critères d'évaluation de l'état de conservation des matériaux et produits de la liste B contenant de l'amiante et au contenu du rapport de repérage.
Arrêté du 26 juin 2013 modifiant l'arrêté du 12 décembre 2012 relatif aux critères d'évaluation de l'état de conservation des matériaux et produits de la liste A contenant de l'amiante et au contenu du rapport de repérage et modifiant l'arrêté du 12 décembre 2012 relatif aux critères d'évaluation de l'état de conservation des matériaux et produits de la liste B contenant de l'amiante et du risque de dégradation lié à l'environnement ainsi que le contenu du rapport de repérage.
Ordonnance n° 2005-655 du 8 juin 2005 (Article L 1334-13 du code de la santé publique),

Notre inventaire porte spécifiquement sur les matériaux et produits définis dans le PROGRAMME DE REPERAGE DE L'AMIANTE dans les matériaux ou produits mentionnés aux listes A et B de l'annexe 13-9 du code de la santé publique.

2 - Programmes de repérage de l'amiante mentionnés (Listes A et B – Annexe 13-9) :

Liste A mentionnée à l'art. R.1334-20
COMPOSANT A SONDER OU A VERIFIER
Flocages
Calorifugeages
Faux plafonds

Liste B mentionnée à l'article R. 1334-21	
COMPOSANTS DE LA CONSTRUCTION	PARTIE DU COMPOSANT A VERIFIER OU A SONDER
1. Parois verticales intérieures	
Murs et cloisons « en dur » et poteaux (périphériques et intérieurs).	Enduits projetés, revêtements durs (plaques menuiserie amiante-ciment) et entourage de poteaux (carton amiante-ciment, matériau sandwich, carton + plâtre), coffrage perdu.
Cloisons (légères et préfabriquées), gaines et coffres.	Enduits projetés, panneaux de cloison.
2. Planchers et plafonds	
Plafonds, poutres et charpentes, gaines et coffres	Enduits projetés, panneaux collés ou vissés
Planchers	Dalles de sol
3. Conduits, canalisations et équipements intérieurs	
Conduits de fluides (air, eau, autres fluides…)	Conduits, enveloppes de calorifuges.
Clapets et volets coupe-feu	Clapets, volets, rebouchage.
Portes coupe-feu	Joints (tresses, bandes).
Vides ordures	Conduits.
4. Eléments extérieurs	
Toitures. Bardages et façades légères. Conduits en toiture et façade.	Plaques, ardoises, accessoires de couverture (composite, fibres-ciment), bardeaux bitumineux.
	Plaques, ardoises, panneaux (composites, fibres-ciment). Conduits en amiante-ciment : eaux pluviales, eaux usées, conduits de fumée.

Les maladies liées à l'amiante sont provoquées par l'inhalation des fibres. Toutes les variétés d'amiante sont classées comme substances cancérogènes avérées pour l'homme. L'inhalation de fibres d'amiante est à l'origine de cancers (mésothéliomes, cancers broncho-pulmonaires) et d'autres pathologies non cancéreuses (épanchements pleuraux, plaques pleurales). L'identification des matériaux et produits contenant de l'amiante est un préalable à l'évaluation et à la prévention des risques liées à l'amiante. Elle doit être complétée par la définition et la mise en œuvre de mesures de gestion adaptées et proportionnées pour limiter l'exposition des occupants présents temporairement ou de façon permanente dans l'immeuble. L'information des occupants présents temporairement ou de façon permanente est un préalable essentiel à la prévention du risque d'exposition à l'amiante. Il convient donc de veiller au maintien du bon état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante afin de remédier au plus tôt aux situations d'usure anormale ou de dégradation. Il conviendra de limiter autant que possible les interventions sur les matériaux et produits contenant de l'amiante qui ont été repérés et de faire appel aux professionnels qualifiés, notamment dans le cas de retrait ou de confinement de ce type de matériau ou produit. Enfin, les déchets contenant de l'amiante doivent être éliminés dans des conditions strictes. Renseignez vous auprès de votre mairie ou de votre préfecture. Pour connaître les centres d'élimination près de chez vous, consultez la base de données « déchets » gérée par l'ADEME, directement accessible sur le site internet www.sinoe.org

Description des parties d'immeubles examinées :

Pièces	Sol	Mur	Plafond	Autres
Entrée	Carrelage	Peinture/Plâtre	Peinture/Plâtre	
Dégagement (buanderie)	Carrelage	Peinture/Plâtre	Peinture/Plâtre	
Buanderie	Carrelage	Peinture/Plâtre	Peinture/Plâtre	
Pièce 1 (ancien garage)	Carrelage	Peinture/Plaques de Plâtre	Peinture/Plaques de Plâtre	
Salle d'eau/W.C	Carrelage	Peinture/Plâtre et faïence	Peinture/Plâtre	
Chambre 1/Pld.	Carrelage	Peinture/Plâtre	Peinture/Plâtre	
Salon/Salle à manger	Carrelage	Peinture/Plâtre	Peinture/Plâtre	
Coin Cuisine	Carrelage	Peinture/Plâtre et faïence	Peinture/Plâtre	
Dégagement 2 (étage)	Moquette jonc collée	Peinture/Plâtre	Peinture/Plaques de Plâtre	
W.C. 1	Carrelage	Peinture/Plâtre et faïence	Peinture/Plaques de Plâtre	
Chambre 2	Parquet bois	Peinture/Plâtre	Peinture/Plaques de Plâtre	
Chambre 3/Pld.	Parquet bois	Peinture/Plâtre	Peinture/Plaques de Plâtre	
Dressing	Moquette jonc collée	Peinture/Plâtre	Peinture/Plaques de Plâtre	
Salle de bains/W.C	Peinture/Plâtre et faïence	Peinture/Plâtre et faïence	Peinture/Plaques de Plâtre	
Salle d'eau	Carrelage	Peinture/Plâtre et faïence	Peinture/Plaques de Plâtre	
Chambre 4	Parquet bois	Peinture/Plâtre	Peinture/Plaques de Plâtre	
Dégagement 3	Moquette jonc collée	Peinture/Plaques de Plâtre	Peinture/Plaques de Plâtre	
Chambre 5/Pld.	Parquet bois	Peinture/Plaques de Plâtre	Peinture/Plaques de Plâtre	
Chambre 6/Pld.	Parquet bois	Peinture/Plaques de Plâtre	Peinture/Plaques de Plâtre	
Vide sanitaire	Terre naturelle	Parpaing	Hourdis	
Dépendance				
Entrée/Salon/Kitchenette	Revêtement souple	Peinture/Plaques de Plâtre	Peinture/Plaques de Plâtre	
Salle d'eau/W.C	Revêtement souple	Revêtement souple	Plaques de bois	
Auvent maison	Carrelage	Carrelage	Bois	
Extérieur/Jardin				

(1) tous les locaux doivent être obligatoirement visités.
(2) Pour les locaux non visités, permettre leur identification et en indiquer le motif (exemple : locaux inaccessibles, clefs absentes,…) et, lorsqu'elle est connue, la date du repérage complémentaire programmé.

1. SYNTHESES

a. Synthèse du repérage pour les matériaux et produits de la liste A contenant de l'amiante

Date de chaque repérage	Type de repérage	Matériau ou produit	Désignation	Etat de conservation (1)	Mesures obligatoires associées (évaluation périodique, mesure d'empoussièrement, ou travaux de retrait ou confinement)
16/01/2023	Sans objet	Aucun	/	/	/

En fonction du résultat de la grille flocages, calorifugeage, faux plafonds (PRECONISATIONS : article R 1334-27/28/29 du Code de la Santé Publique) :
1 = Faire réaliser une évaluation périodique de l'état de conservation
2 = Faire réaliser une surveillance du niveau d'empoussièrement
3 = Faire réaliser des travaux de retrait ou de confinement.

b. Synthèse du repérage pour les matériaux et produits de la liste B contenant de l'amiante

Date de chaque repérage	Type de repérage	Matériau ou produit	Désignation	Etat de conservation (1)	Mesures obligatoires (2)
16/01/2023	Sans objet	Aucun	/	/	/

(1) Matériaux liste B : conclusion conforme à la réglementation en vigueur au moment de la réalisation du repérage soit :
MND : Matériau non Dégradé
MDP : Matériau avec Dégradation Ponctuelle
MDG : Matériau avec Dégradation Généralisée

(2) Matériaux liste B : l'état de conservation est défini par un résultat « EP, AC1 ou AC2 en application de grilles d'évaluations définies réglementairement.
EP : Evaluation périodique
AC1 : Action corrective de 1er niveau
AC2 : Action corrective de 2ème niveau

4 - Locaux et ouvrages non visites, justifications

Locaux (1)	Justifications
Vide sanitaire	Visible uniquement depuis la trappe d'accès

(1) Tous les locaux doivent être obligatoirement visités.
(2) Pour les locaux non visités, permettre leur identification et en indiquer le motif (exemple : locaux inaccessibles, clefs absentes...) et, lorsqu'elle est connue, la date du repérage complémentaire programmé.

Certains locaux restant non visités et/ou certaines parties de l'immeuble restant inaccessibles, les obligations réglementaires du propriétaire prévues aux articles R. 1334-15 à R. 1334-18 du code de la santé publique ne sont pas remplies conformément aux dispositions de l'article 3 des arrêtés du 12 décembre 2012

5 - Prélèvements effectués :

Conformément aux dispositions de l'article R. 1334-24 du code de la santé publique, les analyses des échantillons de matériaux et produits sont réalisées par un organisme accrédité.
Analyses réalisées par : ITGA rue Terre Adélie - Bât R - Parc Edonia 35768 SAINT GREGOIRE CEDEX –
N° accréditation : 1-0913 Valide jusqu'au : 31/10/2016
- Prélèvement : Aucun

Local	Elément	Prélèvement	Rapport d'analyse	Commentaires
/	/	/	/	/

Observation spécifique aux conditions du repérage (inaccessibilité, impossibilité de réaliser un prélèvement destructif, etc):
Observations faites par le propriétaire ou le donneur d'ordre : Néant
Constatation visuelle au niveau de l'immeuble visité : Néant
Document(s) remis par le propriétaire : Aucun

L'attention du propriétaire est attirée sur le fait que la mission de repérage des matériaux et produit contenant de l'amiante, s'applique aux composants de la construction directement visible et accessible sans investigation destructive .Les résultats de la présente mission ne peuvent être utilisés comme repérage préalable à la réalisation de travaux ou démolition de l'immeuble visité. S'agissant d'un immeuble en copropriété, le présent constat ne porte que sur les parties privatives des lots concernés, s'agissant d'un immeuble en copropriété. Il doit être joint à ce constat le rapport réalisé sur les parties communes de l'immeuble conformément à l'article R1334-15 du code de la Santé Publique (émanant du syndic de copropriété).

La présente mission, porte notamment sur le repérage de MPCA (matériaux ou produits contenant de l'amiante) intervenant dans certains composants voire équipements de la construction. Ces repérages sont faits au sens de la réglementation sans sondages destructifs, cependant certains éléments non démontables fendues, fissurées, perméables, peuvent parfois occulter des matériaux ou produits contenant de l'amiante, dont leur éventuelle présence ne peut être décelée qu'après sondage destructif (enlèvement de matière dont la remise en état demeurera à la charge du propriétaire).La réalisation et autorisation de ce ou ces sondages destructifs incombent au propriétaire et/ou donneur d'ordre nous ayant confié la présente mission. Il en est de même pour certains moyens complémentaires n'étant pas de notre ressort, et que nous vous aurions préalablement demandés.

En conséquence la responsabilité de notre société ne saurait être engagée en cas de découverte de matériaux contenant de l'amiante dans les endroits non accessibles ou hermétiquement clos le jour de la visite.

La non mise à disposition de ces moyens ou autorisation complémentaires peut nous amener à formuler des exclusions de repérage Sur ces « parties » exclues de notre mission de repérage amiante, le propriétaire n'est pas exonéré de responsabilité pour le vice caché que pourrait constituer ultérieurement la présence avérée d'amiante.

RESULTATS DETAILLES DU REPERAGE

Le résultat de l'analyse des échantillons prélevés ou reconnaissance visuelle fait apparaître :

Désignation	Composant de la construction	Parties du composant vérifié	Localisation	Numéro de prélèvement ou d'identification	Méthode	Présence amiante		Flocages, calorifugeage, faux plafonds		Autres matériaux	
						Oui	Non	Grille N°	Résultats (1)	Grille N°	Résultats (2)
Entrée							Non				
Dégagement (buanderie)							Non				
Buanderie							Non				
Pièce 1 (ancien garage)							Non				
Salle d'eau/W.C							Non				
Chambre 1/Pld.							Non				
Salon/Salle à manger							Non				
Coin Cuisine							Non				
Dégagement 2 (étage)							Non				
W.C. 1							Non				
Chambre 2							Non				
Chambre 3/Pld.							Non				
Dressing							Non				
Salle de bains/W.C							Non				
Salle d'eau							Non				
Chambre 4							Non				
Dégagement 3							Non				
Chambre 5/Pld.							Non				
Chambre 6/Pld.							Non				
Vide sanitaire							Non				
Dépendance							Non				
Entrée/Salon/Kitchenette							Non				
Salle d'eau/W.C							Non				
Auvent maison							Non				
Extérieur/Jardin							Non				

23

En application des dispositions de l'article R. 1334-27
(1) En fonction du résultat de la grille flocages, calorifugeage, faux plafonds :
1 = Faire réaliser une évaluation périodique de l'état de conservation
2 = Faire réaliser une surveillance du niveau d'empoussièrement
3 = Faire réaliser des travaux de retrait ou de confinement.

En application de l'article 5 de l'arrêté du 12 décembre 2012 relatif aux critères d'évaluation de l'état de conservation des matériaux et produits de la liste B
(2) En fonction du résultat de la grille autres produits et matériaux :
EP = Evaluation périodique :

a) contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et le cas échéant que leur protection demeure en bon état de conservation
b) rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer)

AC1 = Action corrective de premier niveau :

a) Rechercher les causes de la dégradation et définir les mesures correctives appropriées pour les supprimer ;
b) Procéder à la mise en œuvre de ces mesures correctives afin d'éviter toute nouvelle dégradation et, dans l'attente, prendre les mesures de protection appropriées afin de limiter le risque de dispersion des fibres d'amiante ;
c) Veiller à ce que les modifications apportées ne soient pas de nature à aggraver l'état des autres matériaux et produits contenant de l'amiante restant accessibles dans la même zone ;
d) Contrôler périodiquement que les autres matériaux et produits restant accessibles ainsi que le cas échéant, leur protection demeurent en bon état de conservation.

AC2 = Action corrective de second niveau :

a) Prendre, tant que les mesures mentionnées au c n'ont pas été mises en place, les mesures conservatoires appropriées pour limiter le risque de dégradation et la dispersion des fibres d'amiante. Cela peut consister à adapter : voire condamner l'usage des locaux concernés afin d'éviter toute exposition et toute dégradation du matériau ou produit contenant de l'amiante ;
b) Procéder à une analyse de risque complémentaire, afin de définir les mesures de protection ou de retrait les plus adaptées, prenant en compte l'intégralité des matériaux et produits contenant de l'amiante dans la zone concernée ;
c) Mettre en œuvre les mesures de protection ou de retrait définies par l'analyse de risque ;
d) Contrôler périodiquement que les autres matériaux et produits restant accessibles, ainsi que leur protection, demeurent en bon état de conservation.

SIGNATURES ET INFORMATIONS DIVERSES

Je soussigné, GAYRAUD Cédric, déclare ce jour détenir la certification de compétence délivrée par L.C.P Certification De Personnes pour la spécialité : AMIANTE
Cette information et vérifiable auprès de : L.C.P Certification De Personnes 23 bis, Rue Thomas Edison 33610 CANEJAN

Je soussigné, GAYRAUD Cédric, diagnostiqueur pour l'entreprise Les Experts Associés dont le siège social est situé à LATTES.
Atteste sur l'honneur être en situation régulière au regard de l'article L.271.6 du code de la construction et de l'habitation. J'atteste également disposer des moyens en matériel nécessaires à l'établissement des constats et diagnostics composant le dossier. Je joins en fin de rapport mes états de compétences par la certification et mon attestation d'assurance.

Intervenant : GAYRAUD Cédric

Fait à : LATTES

Le : 16/01/2023

Les Experts Associés
650 av. de Montpellier
34970 LATTES
Tél. : 04 67 82 47 81 / 06 21 04 49 76
RCS Montpellier 502 669 880 - Ape 7120 B

Pièces jointes (le cas échéant) :

- Croquis
- Consignes Générales de Sécurité
- Accusé de réception à nous retourner signer

CROQUIS

(Les croquis présentés n'ont aucun caractère contractuel et ne sont pas cotés. Ils ne peuvent en aucun cas être utilisés en tant que plans).

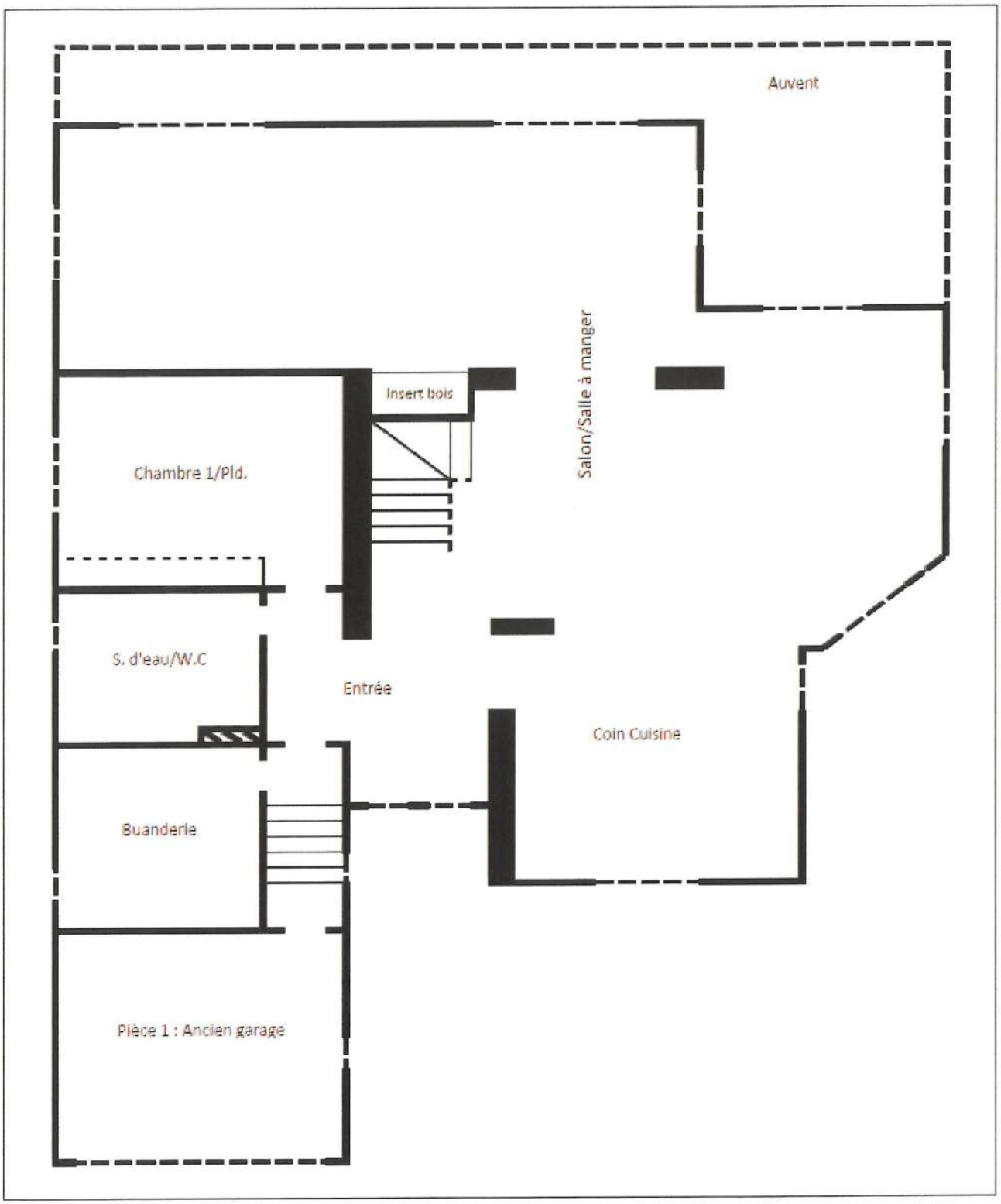

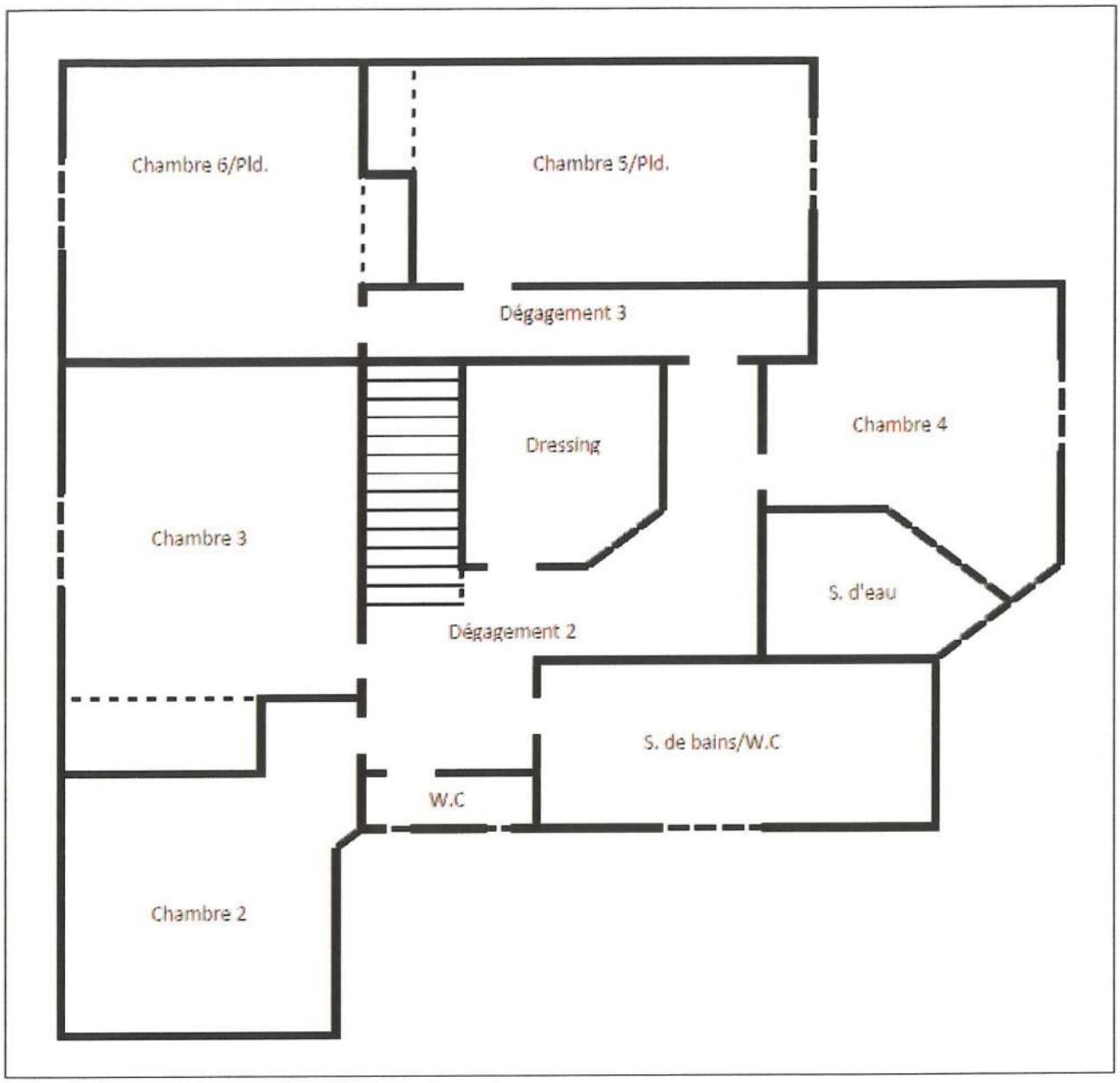
Chambre 6/Pld.
Chambre 5/Pld.
Dégagement 3
Dressing
Chambre 4
Chambre 3
S. d'eau
Dégagement 2
S. de bains/W.C
W.C
Chambre 2

Consignes générales de sécurité « Amiante »

L'identification des matériaux et produits contenant de l'amiante est un préalable à l'évaluation et à la prévention des risques liés à la présence d'amiante dans un bâtiment.
Elle doit être complétée par la définition et la mise en œuvre de mesures de précaution adaptées et proportionnées pour limiter le risque d'exposition des occupants et des personnes appelées à intervenir sur les matériaux ou produits contenant de l'amiante.
Ce mesures doivent être inscrites sous forme de consignes de sécurité dans le dossier technique « Amiante » et dans sa fiche récapitulative que le propriétaire constitue et tient à jour en application de l'article 10-2 du décret 96-97 du 7 février 1996 modifié. Ces consignes doivent également être portées à la connaissance de toute personne susceptible d'intervenir sur ou à proximité des matériaux et produits repérés.
Les consignes générales de sécurité définies ci-après constituent une base minimale. Le propriétaire (ou le gestionnaire) de l'immeuble concerné doit l'adapter pour tenir compte des particularités de chaque bâtiment et de ses conditions d'occupation.
Lorsque les travaux sont programmés, les consignes générales de sécurité ne se substituent en aucun cas aux obligations réglementaires existantes en matière de prévention des risques pour la santé et la sécurité des travailleurs.
Les consignes générales de sécurité données ci-après correspondent à des matériaux et produits en bon état de conservation. Il convient donc de veiller au bon état des matériaux et produits contenant de l'amiante afin de prendre en compte, le cas échéant, les situations d'usure anormale ou de dégradation. Ces situations peuvent faire l'objet d'une expertise par un opérateur qualifié, selon les critères fournis en annexe 1 du présent arrêté.

1.1.1. 1 Informations générales

Respirer des fibres d'amiante est dangereux pour la santé. L'inhalation de ces fibres est une cause de pathologies graves (dont les cancers du poumon et de la plèvre).
Les matériaux contenant de l'amiante peuvent libérer des fibres d'amiante en cas d'usure anormale ou lors d'interventions mettant en cause l'intégrité du matériau (par exemple : perçage, ponçage, découpe, friction...). Ces situations peuvent alors conduire à des expositions importantes si des mesures de protection renforcées ne sont pas prises.
Il est recommandé aux particuliers d'éviter toute intervention directe sur des matériaux contenant de l'amiante (flocages, calorifugeages, cartons d'amiante, éléments en amiante tissés ou tressés, mousse isolante de calfeutrement...) et d'avoir recours dans de telles situations, à des professionnels (cf. point 2 ci-dessous).

B. – Consignes générales de sécurité relatives à la gestion des déchets contenant de l'amiante

Stockage des déchets sur le site

Seuls les matériaux où l'amiante est fortement lié (tels que l'amiante-ciment ou les dalles de sol par exemple) peuvent être stockées temporairement sur le chantier. Le site de stockage doit être aménagé de manière à éviter l'envol et la migration de fibres. Son accès doit être interdit aux personnes autres que le personnel de l'entreprise de travaux.
Les matériaux à fort risque de libération de fibres d'amiante (comme les flocages, calorifugeages et cartons d'amiante) doivent être placés en sac étanches puis transférés dès leur sortie de la zone de confinement vers les sites adéquats.

1.1.2. Elimination des déchets

Les matériaux où l'amiante est fortement lié (tels que l'amiante-ciment, les dalles de sol, clapets et volets coupe-feu) doivent être éliminés, soit en installation de stockage pour déchets ménagers et assimilés, soit en décharge pour déchets inertes pourvues dans les deux cas, d'alvéoles spécifiques pour les déchets contenant de l'amiante lié. Ces déchets sont conditionnés en sac étanches, type grands récipients pour vrac (GRV) ou sur palettes filmées.
Les matériaux à fort risque de libération de fibres d'amiante (comme les flocages, calorifugeages et carton d'amiante) et les matériaux dégradés doivent être éliminés dans une installation de stockage pour déchets dangereux ou être vitrifiés. Ces déchets sont conditionnés en double sacs étanches scellés.
Dans les deux cas, le propriétaire ou son mandataire remplit le cadre qui lui est destiné sur le bordereau de suivi des déchets d'amiante (BSDA, CERFA N° 11861x01). Il reçoit l'original du bordereau rempli par les autres intervenants (entreprises de travaux, transporteur, exploitant de l'installation de stockage ou du site de vitrification).

1.1.3. Elimination des déchets connexes

Les déchets autres que les déchets de matériaux, tels que les équipements de protection, les déchets de matériels (filtres par exemple) et les déchets issus du nettoyage sont éliminés suivant la même procédure que celle décrite pour les matériaux à fort risque de libération de fibres d'amiante.

2. Information des professionnels

Professionnels : attention, les consignes générales de sécurité mentionnées ci-après sont avant tout destinées aux particuliers. Les mesures renforcées vous concernant sont fixées par la réglementation relative à la protection des travailleurs contre les risques liés à l'inhalation de poussières d'amiante. Des documents d'information et des conseils pratiques de prévention adaptés peuvent vous être fournis par les directions régionales du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle (DRTEFP), les services de prévention des Caisses Régionales d'Assurance Maladie (CRAM) et l'Organisme Professionnel de Prévention du Bâtiment et des Travaux Publics (OPPBTP).

3. Consignes générales de sécurité visant à réduire l'exposition aux poussières

Lors d'intervention sur (ou à proximité) des matériaux contenant de l'amiante, il convient d'éviter au maximum l'émission de poussières pour vous et votre voisinage.
L'émission de poussières doit être limitée, par exemple en cas de :

- manipulation et manutention de matériaux non friables contenant de l'amiante (comme le remplacement de joints ou encore la manutention d'éléments en amiante-ciment) ;
- travaux réalisés à proximité d'un matériau friable en bon état (flocage ou calorifugeage) comme par exemple le déplacement de quelques éléments de faux plafonds sans amiante sous une dalle floquée, d'interventions légères dans les boîtiers électriques sur des gaines ou des circuits située sous un flocage sans action directe sous celui-ci, de remplacement d'une vanne sur une canalisation calorifugée à l'amiante ;
- travaux directs sur un matériau compact (amiante-ciment, enduits, joints, dalles...) comme le perçage ou encore la découpe d'éléments en amiante-ciment ;
- déplacement local d'éléments d'un faux plafond rigide contenant du carton d'amiante avec des parements.

L'émission de poussières peut être limitée :

- par humidification locale des matériaux contenant de l'amiante (en tenant compte du risque électrique), afin d'abaisser le taux d'émission de poussière ;
- en utilisant de préférence des outils manuels ou des outils à vitesse lente.

Le port d'équipement de protection est recommandé.
Des demi-masques filtrants (type FFP3 conformes à la norme européenne EN 149) permettent de réduire l'inhalation de fibres d'amiante. Ces masques doivent être jetés après utilisation. De plus, il convient de disposer d'un sac à déchets à proximité immédiate de la zone de travail et d'une éponge ou d'un chiffon humide de nettoyage.

ACCUSE DE RECEPTION

(à compléter, signer et à nous retourner dès réception de votre rapport de repérage amiante à Les Experts Associés)

Je soussigné M. NDIAYE Samba propriétaire d'un bien immobilier situé 9, impasse des Joncs, 34970 LATTES accuse bonne réception le 16/01/2023 du rapport de repérage amiante provenant de la société Les Experts Associés (mission effectuée le 16/01/2023).

J'ai bien pris connaissance des informations présentes dans ce rapport de repérage et notamment des conclusions.

Nom et prénom :
Fait à : Le :
Signature (précédée de la mention « Lu et approuvé »).

Les Experts Associés

Tél : 04 67 82 47 81 / 06 21 04 49 76
650, Av. de MONTPELLIER, Bât. L'Atrium, 34970 LATTES
Email : experts-associes@hotmail.fr

RAPPORT DE L'ETAT DU BATIMENT RELATIF A LA PRESENCE DE TERMITES

(DECRET 2006-1114 du 5 SEPTEMBRE 2006). Arrêté du 7 mars 2012 modifiant l'arrêté du 29 mars 2007. Etabli en respect de la norme NF P 03-201 (février 2016)

A - N° de dossier : **JUD235-NDIAYE-16-01-2023**	Date de création : 16/01/2023 Date de la visite : 16/01/2023

B – Localisation et désignation du (ou des) bâtiment(s)

Localisation du (ou des) bâtiment(s) :
Adresse (n°, type de voie, voie ou lieu-dit, code postal et commune) : 9, Impasse des Joncs, 34970 LATTES
Département : HERAULT
Date de construction :
Références cadastrales : Section DV n° 180 et 181
Informations collectées auprès du donneur d'ordre :
Traitements antérieurs contre les termites : Non
Présence de termites dans le bâtiment : Non
Fourniture de la notice technique relatif à l'article R 112-4 du CCH si date du dépôt de la demande de permis de construire ou date d'engagement des travaux postérieure au 1/11/2006 : Non
Document(s) fourni(s) : Aucun
Désignation du (ou des) bâtiment(s) :
Nature : Maison individuelle de type 7 sur deux niveaux avec dépendance.
Nbre de niveaux : 2
Nbre de niveaux (sous-sol, cave, vide sanitaire,...) : 1
Indication de la situation du lieu du constat en regard de l'existence ou non d'un arrêté préfectoral pris en application de l'article L 133-5 du CCH précisant les zones contaminées ou susceptibles de l'être à court terme : Inconnue

C - Désignation du client

Nom, prénom : M. NDIAYE Samba
Adresse : 9, Impasse des Joncs, 34970 LATTES
Qualité du client (sur déclaration de l'intéressé) : ☒ Propriétaire de l'immeuble
Si le client n'est pas le donneur d'ordre :
Nom du demandeur (et qualité du donneur d'ordre : propriétaire ; gestionnaire, agence,...) : Cabinet d'Avocat
Adresse : 34000 MONTPELLIER
Nom et qualité de la (des) personne(s) présente(s) sur le site lors de la visite : Huissier de justice

D – Identification de l'opérateur effectuant l'état relatif à la présence de termites

Raison sociale et nom de l'entreprise : Les Experts Associés
Nom et prénom de l'opérateur : GAYRAUD Cédric
Adresse : 650 Av. de Montpellier, Bât l'Atrium - 34970 LATTES
N° SIRET : 502669880
Identification de sa compagnie d'assurance : A.X.A
Numéro de police et date de validité : 3044743 au 31 Janvier 2023
Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par : L.C.P Certification De Personnes
Adresse : 23 bis, Rue Thomas Edison 33610 CANEJAN
n° de certification et date de validité : 1150 au 22/11/2029

E Identification des bâtiments parties de bâtiments visités et des éléments infestés ou ayant été infestés par les termites et ceux qui ne le sont pas :

BATIMENT ET PARTIES DE BATIMENT VISITEES (a)	OUVRAGES, PARTIES D'OUVRAGES ET ELEMENTS EXAMINES (b)	RESULTAT DU DIAGNOSTIC D'INFESTATION (c)
Entrée		*Absence d'indices d'infestations de termites*
	Sol : Carrelage Plinthes : Carrelage Murs : Peinture/Plâtre Plafond : Peinture/Plâtre Menuiserie : P.V.C Huisserie : P.V.C Volet : /	
Dégagement (buanderie)		*Absence d'indices d'infestations de termites*
	Sol : Carrelage Plinthes : Carrelage Murs : Peinture/Plâtre Plafond : Peinture/Plâtre Menuiserie : Bois Huisserie : Bois Volet : /	
Buanderie		*Absence d'indices d'infestations de termites*
	Sol : Carrelage Plinthes : / Murs : Peinture/Plâtre Plafond : Peinture/Plâtre Menuiserie : Bois Huisserie : Bois Volet : /	
Pièce 1 (ancien garage)		*Absence d'indices d'infestations de termites*
	Sol : Carrelage Plinthes : Carrelage Murs : Peinture/Plaques de Plâtre Plafond : Peinture/Plaques de Plâtre Menuiserie : Aluminium Huisserie : Aluminium Volet : P.V.C	
Salle d'eau/W.C		*Absence d'indices d'infestations de termites*
	Sol : Carrelage Plinthes : / Murs : Peinture/Plâtre et faïence Plafond : Peinture/Plâtre Menuiserie : Bois Huisserie : Bois Volet : /	
Chambre 1/Pld.		*Absence d'indices d'infestations de termites*
	Sol : Carrelage Plinthes : Carrelage Murs : Peinture/Plâtre Plafond : Peinture/Plâtre Menuiserie : Bois Huisserie : Bois Volet : Bois	
Salon/Salle à manger		*Absence d'indices d'infestations de termites*
	Sol : Carrelage Plinthes : Carrelage Murs : Peinture/Plâtre Plafond : Peinture/Plâtre Menuiserie : Bois Huisserie : Bois Volet : Bois	
Coin Cuisine		*Absence d'indices d'infestations de termites*
	Sol : Carrelage Plinthes : Carrelage Murs : Peinture/Plâtre et faïence Plafond : Peinture/Plâtre Menuiserie : Bois et P.V.C Huisserie : Bois et P.V.C Volet : Bois	

97

Dégagement 2 (étage)		*Absence d'indices d'infestations de termites*
	Sol : Moquette jonc collée Plinthes : Bois Murs : Peinture/Plâtre Plafond : Peinture/Plaques de Plâtre Menuiserie : / Huisserie : / Volet : /	
W.C. 1		*Absence d'indices d'infestations de termites*
	Sol : Carrelage Plinthes : / Murs : Peinture/Plâtre et faïence Plafond : Peinture/Plaques de Plâtre Menuiserie : Bois Huisserie : Bois Volet : /	
Chambre 2		*Absence d'indices d'infestations de termites*
	Sol : Parquet bois Plinthes : Bois Murs : Peinture/Plaques de Plâtre Plafond : Peinture/Plaques de Plâtre Menuiserie : Bois Huisserie : Bois Volet : /	
Chambre 3/Pld.		*Absence d'indices d'infestations de termites*
	Sol : Parquet bois Plinthes : Bois Murs : Peinture/Plâtre Plafond : Peinture/Plaques de Plâtre et poutres bois Menuiserie : Bois Huisserie : Bois Volet : Bois	
Dressing		*Absence d'indices d'infestations de termites*
	Sol : Moquette jonc collée Plinthes : Bois Murs : Peinture/Plâtre Plafond : Peinture/Plaques de Plâtre Menuiserie : Bois « porte » Huisserie : Bois Volet : /	
Salle de bains/W.C		*Absence d'indices d'infestations de termites*
	Sol : Carrelage Plinthes : Carrelage Murs : Peinture/Plâtre et faïence Plafond : Peinture/Plaques de Plâtre Menuiserie : Bois Huisserie : Bois Volet : /	
Salle d'eau		*Absence d'indices d'infestations de termites*
	Sol : Carrelage Plinthes : Carrelage Murs : Faïence Plafond : Peinture/Plaques de Plâtre Menuiserie : Bois « porte » Huisserie : Bois Volet : /	
Chambre 4		*Absence d'indices d'infestations de termites*
	Sol : Parquet bois Plinthes : Bois Murs : Peinture/Plâtre Plafond : Peinture/Plaques de Plâtre et poutres bois Menuiserie : Bois Huisserie : Bois Volet : Bois	
Dégagement 3		*Absence d'indices d'infestations de termites*
	Sol : Moquette jonc collée Plinthes : Bois Murs : Peinture/Plâtre Plafond : Peinture/Plaques de Plâtre Menuiserie : / Huisserie : / Volet : /	

Chambre 5/Pld.		*Absence d'indices d'infestations de termites*
	Sol : Moquette jonc collée Plinthes : Bois Murs : Peinture/Plaques de Plâtre Plafond : Peinture/Plaques de Plâtre Menuiserie : Bois Huisserie : Bois Volet : Bois	
Chambre 6/Pld.		*Absence d'indices d'infestations de termites*
	Sol : Moquette jonc collée Plinthes : Bois Murs : Peinture/Plaques de Plâtre Plafond : Peinture/Plaques de Plâtre Menuiserie : Bois Huisserie : Bois Volet : Bois	
Vide sanitaire (visible depuis la trappe d'accès)		*Absence d'indices d'infestations de termites*
	Sol : Terre naturelle Plinthes : / Murs : Parpaing Plafond : Hourdis Menuiserie : / Huisserie : / Volet : /	
Dépendance		
Entrée/Salon/Kitchenette		*Absence d'indices d'infestations de termites*
	Sol : Revêtement souple Plinthes : P.V.C Murs : Peinture/Plaques de Plâtre Plafond : Peinture/Plaques de Plâtre Menuiserie : P.V.C Huisserie : P.V.C Volet : P.V.C	
Salle d'eau/W.C		*Absence d'indices d'infestations de termites*
	Sol : Revêtement souple Plinthes : P.V.C Murs : Revêtement souple Plafond : Plaques de Bois Menuiserie : Bois « porte » Huisserie : Bois Volet : /	
Auvent maison		*Absence d'indices d'infestations de termites*
	Sol : Dallage pierre Plinthes : / Murs : Crépi Plafond : Bois	
Extérieur/Jardin		*Absence d'indices d'infestations de termites*
	Jardin d'agrément clos de mur sur toute sa périphérie.	

(a) Identifier notamment chaque bâtiment et chacune des pièces du bâtiment.
(b) Identifier notamment : ossature, murs, planchers, escaliers, boiseries, plinthes, charpentes,...
(c) Mentionner les indices ou l'absence d'indices d'infestation de termites et en préciser la nature et la localisation.

F – Catégorie de termites en cause (termite souterrain, termite de bois sec ou termite arboricole)	
BATIMENTS et parties de bâtiments visités (1)	**INFESTATION (Indices, nature)**
Maison de type 7 et dependence	*Absence d'indices d'infestations de termites*

(1) Identifier notamment chaque bâtiment et chacune des pièces du bâtiment.

G – Identification des parties du bâtiment n'ayant pas pu être visitées et justification	
Local	**Justification**
Vide sanitaire	Visible uniquement depuis la trappe d'accès

H – Identification des ouvrages, parties d'ouvrages et éléments qui n'ont pas été examinés et justification	
Local	**Justification**
Vide sanitaire	Visible uniquement depuis la trappe d'accès

I – Constatations diverses

Aucune.

Les indices d'infestation des autres agents de dégradation biologique du bois sont notés de manière générale pour information du donneur d'ordre, il n'est dont pas nécessaire d'en indiquer la nature et le nombre. Cependant la situation de ces autres agents sera indiquée au regard des parties de bâtiments concernées. NOTE 1 Si le donneur d'ordre le souhaite, il fait réaliser une recherche de ces agents dont la méthodologie et les éléments sont décrits dans la norme NF P 03-200.

J – Moyens d'investigation utilisés

Examen visuel des parties visibles et accessibles. Sondage mécanique (poinçon) des bois visibles et accessibles.

Examen visuel des parties visibles et accessibles :

- recherche visuelle d'indices d'infestations (cordonnets ou galeries-tunnels, termites, restes de termites, dégâts, etc.) sur les sols, murs, cloisons, plafonds et ensemble des éléments de bois ;
- examen des produits cellulosiques non rattachés au bâti (débris de bois, planches, cageots, papiers, cartons, etc.), posés à même le sol et recherche visuelle de présence ou d'indices de présence (dégâts sur éléments de bois, détérioration de livres, cartons etc.) ;
- examen des matériaux non cellulosiques rattachés au bâti et pouvant être altérés par les termites (matériaux d'isolation, gaines électriques, revêtement de sol ou muraux, etc.) ;
- recherche et examen des zones propices au passage et/ou au développement des termites (caves, vides sanitaires, réseaux, arrivées et départs de fluides, regards, gaines, câblages, ventilation, joints de dilatation, espaces créés par le retrait entre les différents matériaux, fentes des éléments porteurs en bois etc.).

NOTE 1 L'examen des meubles est aussi un moyen utile d'investigation.

Sondage mécanique des bois visibles et accessibles :

sondage non destructif de l'ensemble des éléments en bois. Sur les éléments en bois dégradés les sondages sont approfondis et si nécessaire destructifs. Les éléments en bois en contact avec les maçonneries doivent faire l'objet de sondages rapprochés. Ne sont pas considérés comme sondages destructifs des altérations telles que celles résultant de l'utilisation de poinçons, de lames etc.

NOTE 2 L'examen des meubles est aussi un moyen utile d'investigation.

Les parties cachées ou inaccessibles susceptibles de présenter des indices d'infestations qui n'ont pas fait l'objet de sondage ni d'examen sont mentionnées dans le rapport de l'état relatif à la présence de termites.

K – Mentions

Le présent rapport n'a de valeur que pour la date de la visite et est exclusivement limité à l'état relatif à la présence de termite dans le bâtiment objet de la mission. Etabli en respect de la norme NF P 03-201 (février 2016). L'intervention n'a pas eu pour but de donner un diagnostic de la résistance mécanique des bois et matériaux.

NOTA 1 Dans le cas de la présence de termites, il est rappelé l'obligation de déclaration en mairie de l'infestation prévue aux articles L 133-4 et R 133-3 du code de la construction et de l'habitation.

NOTA 2 Conformément à l'article L271-6 du CCH, l'opérateur ayant réalisé cet état relatif à la présence de termites n'a aucun lien de nature à porter atteinte à son impartialité et à son indépendance ni avec le propriétaire ou son mandataire qui fait appel à lui, ni avec une entreprise pouvant réaliser des travaux sur des ouvrages pour lesquels il lui est demandé d'établir cet état.

NOTA 3 le présent rapport est établit par une personne dont les compétences sont certifiées par L.C.P Certification De Personnes 23 bis, Rue Thomas Edison 33610 CANEJAN

L – Date d'établissement du rapport de l'état relatif à la présence de termites

Etat réalisé le 16/01/2023 et valable jusqu'au 15/07/2023.

Fait en nos locaux, le 16/01/2023
Nom et prénom de l'opérateur : GAYRAUD Cédric
Signature de l'opérateur (et cachet de l'entreprise)

Les Experts Associés
650 av. de Montpellier
34970 LATTES
Tél. : 04 67 82 47 81 / 06 21 04 49 76
RCS Montpellier 502 569 880 - Ape 7120 B

100

Les Experts Associés

Tél/Fax : 04 67 82 47 81/04 67 82 47 81
650, Av. de Montpellier, Bât. L'Atrium, 34970 LATTES
Email : experts-associes@hotmail.fr

RAPPORT DE L'ETAT DE L'INSTALLATION INTERIEURE D'ELECTRICITE D'IMMEUBLE(S) A USAGE D'HABITATION

La présente mission consiste à établir un Etat des Installations électriques à usage domestique conformément à la législation en vigueur :

Article L134-7 et R 134-10 à R134-13 du code de la construction et de l'habitation. Décret n° 2008-384 du 22 avril 2008 relatif à l'état de l'installation intérieure d'électricité dans les immeubles à usage d'habitation. Loi n° 89-462 du 6 juillet 1989 tendant à améliorer les rapports locatifs et portant modification de la loi n° 86-1290 du 23 décembre 1986 (Article 3-3). Décret 2016-1105 du 11 août 2016 relatif à l'état de l'installation intérieure d'électricité dans les logements en location. Arrêté du 28 septembre 2017 définissant le modèle et la méthode de réalisation de l'état de l'installation intérieure d'électricité dans les immeubles à usage d'habitation. Norme ou spécification technique utilisée : NF C16-600, de juillet 2017.

=> Nous ne retenons de cette norme que les points n'entrant pas en contradiction avec l'arrêté du 28 septembre 2017, dont notamment les numéros d'article et les libellés d'anomalie (non définis dans l'arrêté), ainsi que les adéquations non précisées dans l'arrêté

N° de dossier : **JUD235-NDIAYE-16-01-2023**	Date de création : 16/01/2023 Date de visite : 16/01/2023 Limites de validité : 15/01/2026

1 - Désignation et description du local d'habitation et de ses dépendances

Localisation du ou des immeubles bâtis
Département : 34970
Commune : LATTES
Adresse (et lieudit) : 9, Impasse des Joncs,
Type d'immeuble : Habitation (maisons individuelles)
Référence(s) cadastrale(s) : Section DV n° 180 et 181
Date ou année de construction : N.C
Date ou année de l'installation : Plus de quinze ans
Distributeur d'électricité : N.C
Identification des parties du bien (pièces et emplacements) n'ayant pu être visitées et justification : Aucun

2 – Identification du donneur d'ordre

Identité du donneur d'ordre :
Nom, prénom : M. NDIAYE Samba
Adresse : 9, Impasse des Joncs, 34970 LATTES
Si le client n'est pas le donneur d'ordre :
Nom, prénom : M&C Avocats Associés
Adresse : 36, rue Tanduti de l'Escarène, 06000 NICE
Qualité du donneur d'ordre (sur déclaration de l'intéressé) : Cabinet d'avocat

3 – Identification de l'opérateur ayant réalisé l'intervention et signé le rapport

Identité de l'opérateur :
Nom et prénom : GAYRAUD Cédric
Dont les compétences sont certifiées par L.C.P Certification De Personnes n° de certificat de compétence 1150 au 22/11/2029
Nom et raison sociale de l'entreprise : Les Experts Associés
Adresse de l'entreprise : 650 Av. de Montpellier, Bât l'Atrium 34970 LATTES
N° SIRET : 502 669 880
Désignation de la compagnie d'assurance : A.X.A 293 Cours de la Somme 33800 BORDEAUX
N° de police et date de validité : 3044743 au 31 Janvier 2023